AREP
GROUPE

Rapport RSE 2025



Inventer un futur post-carbone

Illustration de couverture
Projet, rue aux enfants, conception d'un nouveau vocabulaire de l'espace urbain post-carbone
© AREP

Sommaire

Edito 4
Qui sommes-nous ? 8
Notre manifeste : Inventons ! 10
Notre mission : inventer un futur post-carbone 11
Notre histoire : les dates majeures 12
Nos métiers, nos expertises 14
Nos valeurs 16
Nos chartes et accords d'entreprise 18
Nos chiffres et indicateurs clés pour 2025 19

Nos engagements phares 20

Concevoir et prescrire la transition écologique 23
1. Former nos collaborateurs aux enjeux de la transition 25
2. Mesurer nos impacts environnementaux 27
3. Quelques projets emblématiques de la démarche livrés en 2025 28
4. Consolider le déploiement de l'outil EMC2B 35
Le réemploi du quotidien dans nos projets 39
5. Agir pour la sobriété et les achats responsables 41

Incarner une entreprise motivante et engagée 45
1. Assurer le bien-être au travail 47
2. Faciliter la diversité, l'équité et l'inclusion 51
3. Renforcer le partage et la transparence 57

Inspirer le changement vers une société résiliente 59
1. Favoriser la cohésion des territoires 61
2. Accompagner la formation des jeunes sur les sujets de transition écologique et d'ingénierie de demain 65
3. Catalyser et diffuser les expertises environnementales 66
Remerciements 73

Edito

Le changement climatique appelle une transformation durable de la manière dont nous habitons les territoires et dont nous nous déplaçons. Celles et ceux qui conçoivent les infrastructures de mobilité, les bâtiments et les espaces publics portent ainsi la responsabilité d'apporter des réponses à l'urgence écologique dès aujourd'hui, tout en préparant les lieux aux usages et aux conditions de demain.

Notre démarche de responsabilité sociétale s'enracine d'abord dans la nature de nos projets et dans la manière dont nous les concevons et les réalisons.

Née du monde ferroviaire, AREP porte une conviction : les infrastructures dont nous héritons constituent une ressource décisive pour faire advenir un monde post-carbone. Nous nous attachons à révéler leur potentiel, à prolonger leur durée de vie et à faire du déjà-là le point de départ de la conception. Nous concevons et transformons gares, parvis, territoires, ateliers de maintenance et passerelles pour accompagner le développement de mobilités moins carbonées, améliorer la qualité des espaces du quotidien et adapter les territoires au changement climatique. Nos choix de conception contribuent aussi à rendre les lieux et les mobilités plus accessibles, à améliorer la qualité de vie et à favoriser une société plus inclusive.

Déjà présentés dans notre rapport RSE 2024, nos engagements s'inscrivent dans une trajectoire pluriannuelle, dont le déploiement s'est poursuivi en 2025 autour de nos 3 piliers : concevoir et prescrire la transition écologique, incarner une entreprise motivante et engagée, et inspirer le changement vers une société résiliente.

Concevoir et prescrire la transition écologique : en nous appuyant sur notre approche EMC2B — Énergie, Matière, Carbone, Climat, Biodiversité —, nous croisons nos disciplines pour conjuguer frugalité et qualité d'usage. Nous recherchons des réponses simples, sobres et adaptées aux justes besoins, en conciliant ambition environnementale et performance économique. En 2025, notre réseau interne EMC2B, fer de lance de la démarche, a particulièrement densifié sa feuille de route dans le but de rendre visibles les pratiques, de capitaliser les retours d'expérience et d'élaborer des outils directement mobilisables dans les projets. Un travail de fond et de longue haleine qui s'est concrétisé notamment par un doublement du nombre de projets équipés d'une étiquette EMC2B et une notable progression du réemploi dans nos opérations.



Raphaël Ménard
© AREP M. Huriez



Philippe Bihouix
© AREP M. Huriez

Incarner une entreprise motivante et engagée, c'est porter au quotidien une attention soutenue à la qualité de vie et à la santé au travail, avec un accent particulier sur la prévention des risques psychosociaux qui a fait l'objet en 2025 d'une campagne de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs. Le dialogue, le partage et la transparence restent nos leviers essentiels pour faire progresser l'égalité professionnelle ainsi que la diversité et l'inclusion avec le lancement d'une formation dédiée destinée aux managers.

Inspirer le changement vers une société résiliente, enfin, pour contribuer à la société au-delà de nos projets : l'année 2025 a été marquée par la démarche participative Grenoble 2040 qui a mis en débat l'avenir de quartiers plus sobres, inclusifs et favorables à la santé. L'ensemble des équipes d'AREP s'est par ailleurs attaché à poursuivre nos engagements pour accueillir ou aller à la rencontre des jeunes, et faire rayonner nos métiers, nos expertises et nos travaux avec une d'activité de recherche, de publications et de conférences particulièrement foisonnante.

À travers nos projets comme dans nos pratiques, nous entendons ainsi prendre notre part, en coopération avec l'ensemble de nos parties prenantes, dans la transformation post-carbone des territoires, où chaque projet se voudrait un exemple de sobriété, un levier d'équité et une porte ouverte sur le monde.

Raphaël Ménard
Président d'AREP

Philippe Bihouix
Directeur Général d'AREP

Abri RIVA, place Madeleine Braun, Paris (juillet 2025).
© AREP - photo M. Huriez

Qui sommes-nous ?

L'agence pluridisciplinaire, au service des mobilités et de la transformation urbaine

Le groupe AREP réunit de multiples compétences : en ingénierie, en architecture au travers de sa société d'architecture AREP Architectes, en urbanisme, design, programmation, flux, conseil et management de projet.

Le groupe apporte des réponses concrètes aux enjeux de l'urgence écologique par sa démarche EMC2B. Il contribue à la recherche, au débat public et à l'évolution des pratiques dans la construction, la mobilité et l'urbanisme.

Implanté en Europe et en Asie, le groupe AREP compte plus de 1000 collaborateurs de 40 nationalités différentes. Fondé en 1997, le groupe AREP est une filiale de SNCF Gares & Connexions.

Notre organisation

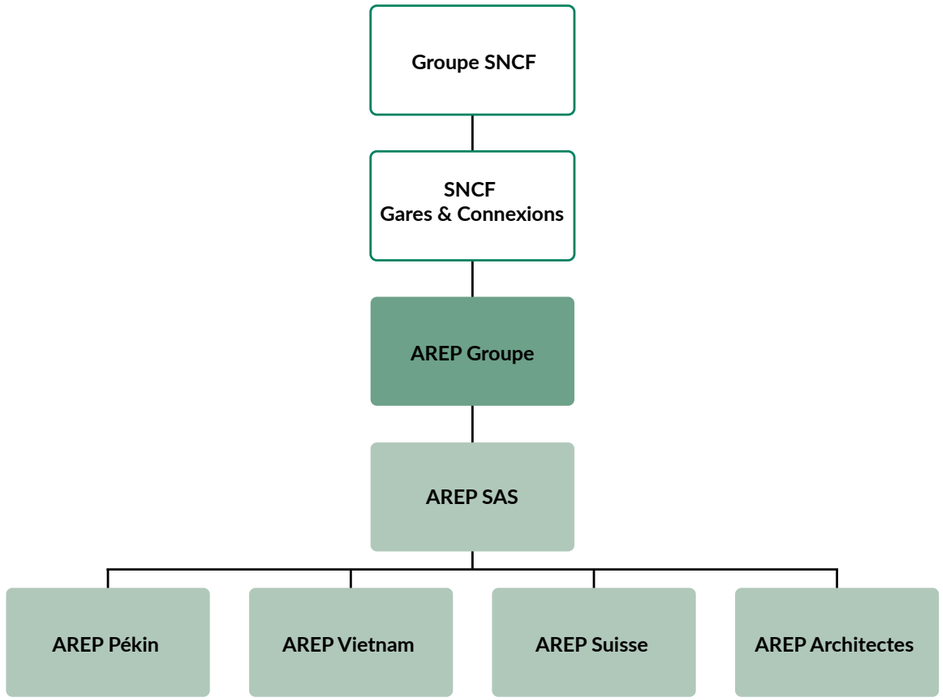



Pôle d'échanges multimodal, Issoire (octobre 2024). © AREP - photo S. Rivière



Le Pré-Saint-Gervais (septembre 2025). © AREP - photo M. Huriez



Pôle d'échanges multimodal, Cagnes-Sur-Mer (novembre 2024). © AREP - photo A. Guitard

Notre manifeste : Inventons !

Nous sommes à un tournant historique. Notre époque est un point de bascule pour ce que l'on nomme l'anthropocène. L'urgence écologique est notre réalité, cette conscience est le cœur de l'ambition du groupe AREP. Réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources non renouvelables : notre défi est immense.

Depuis près de 30 ans, nous portons cette responsabilité, celle d'être concepteurs et prescripteurs de la transition écologique pour tous nos clients. Acteur global de l'architecture, de l'urbanisme et du design, nos savoir-faire et nos références sont à l'interface entre le bâtiment et la mobilité, tous deux responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre.

Nous sommes un groupe pluridisciplinaire et international. Filiale de SNCF Gares & Connexions, le groupe AREP est issu du monde ferroviaire. Nous sommes fiers de cet héritage unique. Notre équipe de plus de 1000 professionnels de 40 nationalités porte une culture pluridisciplinaire en offrant un mariage inédit d'expertises : architecture (grâce à AREP Architectes), urbanisme, design, ingénierie, programmation, conseil et management de projet.

Nous travaillons en France et à l'international, en particulier en Europe, en Chine et au Vietnam où nous sommes durablement implantés. Avec plus de 1 000 projets actifs chaque année, nous sommes fiers de participer au rayonnement dans le monde de notre savoir-faire, en apportant des réponses concrètes et adaptées à l'urgence écologique, et ce à toutes les échelles et à toutes les étapes du projet.

Nous sommes unis par l'ambition du projet exemplaire, répondant aux justes besoins de nos clients, de ses utilisateurs finaux, actuels et futurs et de son environnement. L'intérêt général est une valeur fondatrice du groupe AREP. L'humain et la dimension sociale sont au cœur de notre processus créatif. Nos équipes portent une attention toute particulière aux usages et à la parfaite intégration du projet dans son contexte historique et son environnement social.

Nous militons. Pour répondre à l'urgence climatique et à la crise de la biodiversité, nous alimentons le débat public et transformons les pratiques. La curiosité est notre moteur et nous interrogeons quotidiennement nos façons de faire. Avec humilité, nous apprenons des acteurs qui expérimentent les modes alternatifs et qui décloisonnent la typologie traditionnelle des acteurs de production des projets. Le groupe AREP se voit comme un catalyseur, un incubateur de cet écosystème, un laboratoire d'interactions avec tous ces acteurs, et particulièrement avec les petites structures en pointe sur les questions écologiques et sociales.

Nous agissons pour (re)construire un monde résilient et soutenable, quitte à proposer parfois des options radicales. Cette révolution va au-delà de la seule discipline architecturale. Elle concerne autant le paysage que le design, l'ingénierie mais aussi la programmation, le management de projet et le conseil aux maîtres d'ouvrage. À cette fin, nous avons imaginé une démarche unique, « EMC2B ». À travers ce prisme, nous questionnons, scrutons et pilotons nos missions afin d'apporter des solutions simples et frugales aux cinq défis suivants : énergie, matière, carbone, climat et biodiversité, en articulant les modélisations les plus avancées et les approches de bon sens.

Enfin, nous explorons : la recherche et l'innovation sont au cœur de notre ADN. Nous refusons le prêt-à-penser de la durabilité. Nous préférons la créativité induite par chaque situation afin de proposer des solutions élégantes et sobres, efficaces et pérennes. Experts du patrimoine, nous privilégions la valorisation des existants et leur transformation par des approches low-tech, économes en ressources. Notre culture scientifique et technique nous amène même à concevoir et à intervenir à l'échelle des infrastructures et des projets industriels.

Ainsi, chaque jour, nos 1 000 collaborateurs apportent des réponses concrètes aux besoins de nos clients pour relever les défis majeurs de l'urgence écologique.

Notre mission : inventer un futur post-carbone

Chez AREP, nous portons une mission claire : inventer un futur post-carbone. Dans un monde confronté à des défis écologiques et sociaux inédits, cette ambition guide chacune de nos actions et chacune de nos réalisations. Notre stratégie centrée sur l'ambition environnementale doit ainsi s'illustrer et se mesurer dans chaque mission portée par AREP, mais aussi dans le fonctionnement même de notre groupe. Avec notre démarche EMC2B, ouverte, libre de partage, nous avons structuré cette vision en une méthode concrète dédiée au juste besoin, à la frugalité, à la durabilité, et à la prise en compte de l'utilisateur final suivant cinq axes essentiels : Énergie, Matière, Carbone, Climat et Biodiversité. Tous les collaborateurs sont outillés pour évaluer et optimiser nos projets, de l'échelle du mobilier à celle du territoire, en passant par les bâtiments et infrastructures.

EMC2B est notre levier d'action, notre cadre d'innovation et notre boîte à outils commune pour engager nos équipes, nos clients et nos partenaires dans cette transformation nécessaire. Son approche qualitative et quantitative permet d'enrichir une base de références, indispensable pour comparer les programmes, rapprocher les indicateurs environnementaux et économiques, corréler les métriques projets à l'intensité d'usage.



Réaménagement du quartier de la gare, Lorient (décembre 2025). © AREP - Atelier Dédalles - L. Leménorel

Notre histoire : les dates majeures

1997
Création d'AREP
Jean-Marie Duthilleul
Président d'AREP
Étienne Tricaud
Directeur d'AREP

2001
Gares nouvelles
du TGV Med
Avignon TGV
Aix-en-Provence TGV
Valence TGV

Gare de Paris-Montparnasse
Gare TGV Roissy
Charles-de-Gaulle
Gare TGV Chessy
Marne-la-Vallée
Gare TGV Lille Europe

2006
Gare de Shanghai-Sud
Musée Capitale de Pékin

2007
AREP Pékin
AREP
Lyon
Marseille
Bordeaux
Nantes
Nancy
Lille

2007
Gares du TGV Est /
Strasbourg

2009
AREP South Asia
Création de la branche
SNCF Gares & Connexions

2011
Direction des gares
Transilien

Gares nouvelles
du TGV Rhin-Rhône
Besançon
Bellefort
Montbéliard

2012
Étienne Tricaud
Président du directoire
d'AREP

2015
AREP Qatar
AREP Maroc

2016
AREP
Shanghai

2017
AREP Suisse
AREP Dubaï

2018
Raphaël Ménard
Président du directoire
d'AREP

2019
Gare TGV Nîmes
Pont-du-Gard

2021
Philippe Bihouix
Directeur d'AREP

Lancement de la revue
POST
Paris-Montparnasse rénovation

2023
Gare de Saint-Michel
Notre-Dame

2024
Halle à vélos
de Paris Nord

2025
Pékin-Sud Gare de Tongzhou
TGV Aménagements intérieurs
Lyon Part-Dieu rénovation

2026
Grande halle voyageurs Solaire
d'Angoulême

2027
Installation d'AREP
aux Grandes Serres de Pantin

Gare de Paris-Austerlitz
rénovation

Nos métiers, nos expertises

Architecture*
- Gares et infrastructures des mobilités
- Réhabilitations et transformations des existants
- Expertise patrimoine et transformations des existants
- Bâtiments industriels, ferroviaires et logistiques
- Franchissements et architectures techniques
- Architectures modulaires et expérimentales
- Direction de travaux

* *Via notre filiale AREP Architectes*

Design
- Design d'espace et architecture d'intérieur
- Design industriel
- Signalétique et design graphique
- Design de service

Ingénierie
Spécialités
- Structures et enveloppes
- CVC (dont confort climatique et qualité de l'air)
- Électricité
- Économie de la construction
- Expertise CFD (L'hypercube)
- Acoustique et sonorisation
- Sécurité incendie
- Accessibilité

Ingénierie de projet
- Gestion de projet
- Ingénierie environnementale
- Expertises et simulations environnementales (EMC2B)
- Données, ingénierie géomatique et outils numériques

Territoires
- Prospective et stratégie territoriale
- Urbanisme
- Paysage
- Espace public et VRD
- Expertise et modélisation des flux piétons

Conseil et programmation
- Programmation urbaine
- Programmation industrielle et technique
- Programmation architecturale d'équipements
- Optimisation et valorisation de patrimoine
- Programmation des lieux de mobilités et des espaces publics
- Prospective des besoins en équipement

Management de projet -AMO
- Conduite d'opérations
- Management environnemental
- Conseil en émergence
- Pilotage contractuel
- Planification
- Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC)
- Achat stratégique
- Conseil BIM



Atelier de maintenance Oxygène de Massena (juillet 2026). © AREP - photo M. Huriez

Nos valeurs

Nos valeurs constituent le socle d'une démarche collective et engagée, où chaque projet devient une opportunité de concilier performance technique, responsabilité environnementale et équité sociale.

Elles infusent dans nos relations avec nos parties prenantes – collaborateurs, clients, territoires, partenaires académiques et industriels – pour concevoir des espaces et des projets utiles aux usagers, apporter des solutions durables, aux territoires et à la société, tout en répondant avec lucidité à l'urgence climatique et à la crise de la biodiversité.

Pour proposer des solutions frugales, durables et compatibles avec les limites planétaires.

Engagement écologique
Agir face à l'urgence climatique et à la crise de la biodiversité, en transformant les pratiques et en portant des positions parfois radicales, tout en explorant, recherchant et innovant pour proposer des solutions frugales et pérennes compatibles avec les enjeux économiques et environnementaux.

Interdisciplinarité
Croiser les savoirs et les compétences pour concevoir des projets apportant des solutions efficaces et durables, et offrir à nos salariés des parcours professionnels riches et diversifiés.

Intérêt général
Concevoir des projets utiles aux usagers, aux territoires et à la société, en les plaçant au cœur de notre démarche.

Rigueur scientifique
Fonder chaque décision sur l'analyse, la méthode et l'évaluation objective des impacts, afin de concevoir des projets fiables, durables et adaptés à la complexité des enjeux environnementaux.

Humilité
Concevoir avec lucidité et remise en question permanente dans une logique d'écoute, de respect et de dialogue.

Ouverture
Cultiver la diversité et développer des collaborations avec un écosystème varié de partenaires en pointe sur les questions écologiques et sociales.



Passerelle, Béthune (juin 2024). © AREP - photo [illegible]

Nos chartes et accords d'entreprise

Au sein d'AREP, l'ensemble des chartes et accords d'entreprise constitue un socle de gouvernance responsable et de qualité de vie au travail. Les différentes chartes (éthique du Groupe SNCF, mixité, climat et biodiversité, handicap, RSE fournisseurs, diversité équité inclusion) formalisent les engagements et principes qui guident nos projets à l'interface du bâtiment et des mobilités, secteurs fortement contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre.

Nos accords d'entreprise déclinent ces orientations en droits concrets, modalités d'organisation et protections renforcées pour nos collaborateurs. Pris ensemble, ces documents structurent la manière dont AREP assume son rôle d'acteur global de la ville et des territoires : une pratique de l'architecture et de l'ingénierie exigeante sur le plan éthique, inclusive, sobre en ressources et au service de la transition écologique comme de la qualité de vie au travail.

Chartes :

- Charte éthique du Groupe SNCF
- Charte de la mixité de Syntec Ingénierie
- Charte de l'ingénierie pour le climat et la biodiversité
- Charte handicap
- Charte RSE fournisseurs
- Charte diversité, équité, inclusion

Accords d'entreprise :

- Accord durée du travail
- Accord télétravail
- Accord égalité hommes-femmes
- Accord prévoyance
- Accord Handicap prévu pour 2026

Nos chiffres et indicateurs clés pour 2025

Chiffre d'affaires & effectifs

Chiffre d'affaires	Effectif total	Turnover
141,2 M€	1 062 ETP	8,3 %
▼ –1,7 %	▲ +1,3 %	▼ –4,3 pts

Engagement & compétences

Taux d'engagement	Qualité de vie au travail	Investissement formation	Formation à l'écologie
85 %	83 %	7,5 % *de la masse salariale*	17 % *des heures de formation*
▼ –2 pts	▼ –2 pts	▼ –0,9 pt	▲ +3,5 pts

Égalité professionnelle

Index Egapro	Femmes dans l'effectif	Femmes managers	Femmes au CODIR
99 %	53 %	46 %	8 / 13 *membres*
–	–	▼ –2 pts	–

Inclusion & solidarité

Taux d'emploi RQTH	Heures d'insertion	Mécénat de compétences
1,6 %	5 750 h	885 h
▲ +0,6 pt	▲ +15 %	▲ +40,9 %

Environnement & RSE

Empreinte carbone hors projets	Empreinte carbone des projets	Note EcoVadis
2 590 tCO_2eq	78 900 tCO_2eq	61 / 100
▼ –33,6 %	▼ –11 %	▲ +41,8 %

L'évolution des indicateurs est calculée par rapport à l'année 2024.

L'empreinte carbone de nos projets

AREP réalise chaque année depuis 2021 son bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre France. En 2024 et en 2025, ces bilans intègrent les émissions liées à nos projets.

- Périmètre : les projets France avec PRO rendu dans l'année ;
- 78 900 t eqCO_2 (-11% vs 2024) : cette diminution est en grande partie due à une réduction de PRO rendus en 2025 par rapport à 2024.

Nos progrès dans l'évaluation de l'empreinte carbone de nos projets :

- Une part plus importante de projets pris en compte via un bilan carbone détaillé ;
- Une part plus faible prise en compte via l'utilisation du facteur d'émission générique de l'ADEME à 245 kgCO_2e/k€ ;
- La typologie de projet « Modernisation de Gare » est la typologie majoritaire en termes d'impact : 40 % en 2025.

Notre enjeu de progression pour prioriser nos efforts de décarbonation > développer les analyses de cycle de vie détaillées sur cette typologie de projets.

Concevoir *et* ***prescrire*** *la transition écologique à nos clients*

Incarner *une entreprise motivante et engagée*

Inspirer *le changement vers une société résiliente*



Design de service. © AREP - photo Y. Audic

Concevoir et prescrire la transition écologique

En tant qu'agence pluridisciplinaire et filiale du groupe SNCF, AREP assume une responsabilité majeure : imaginer, prescrire et réaliser des espaces et des infrastructures exemplaires, facilitateurs de mobilités douces, et qui deviennent des démonstrateurs de transition écologique.

Ainsi chaque projet que nous concevons se doit d'incarner une réponse tangible aux défis climatiques tout en alliant avec rigueur pour nos clients exigence économique, efficacité opérationnelle, excellence technique et élégance.

Notre engagement se traduit par une démarche proactive, structurée autour de quatre axes fondateurs pour ancrer la transition écologique au cœur de notre action :

- former nos équipes aux enjeux de la transition ;
- mesurer nos impacts environnementaux ;
- concrétiser l'ambition de l'outil EMC2B ;
- promouvoir la sobriété ainsi que des pratiques d'achats responsables.

Ces engagements illustrent notre détermination à ériger la transition écologique en principe cardinal de nos réalisations, et à les inscrire pleinement dans la trajectoire d'un développement durable.

« Nos projets sont des engagements pour doter l'avenir d'infrastructures vertueuses, capables de répondre aux défis environnementaux »

Raphaël Ménard,
président du directoire d'AREP

1. Former nos collaborateurs aux enjeux de la transition

La formation aux enjeux environnementaux et à l'éco-conception

Former nos collaborateurs aux défis écologiques est un levier essentiel pour réussir notre transformation vers un modèle durable. En leur offrant les clés pour comprendre et agir, nous ancrons ces enjeux au cœur de nos métiers et renforçons notre capacité collective à innover. Nos investissements en formation reposent sur une approche sur mesure et experte portée par l'équipe Campus d'AREP qui orchestre la conception de contenus pédagogiques adaptés aux réalités de nos équipes et aux enjeux de nos clients et des projets, en nous appuyant sur des partenariats avec des experts reconnus. Cette démarche vise à allier exigence qualitative et accessibilité, pour faire de chacun de nos collaborateurs un acteur de la transition.

La formation en 2025

- Les formations dédiées à la transition écologique ont représenté 17 % des dépenses de formation en 2025, l'objectif pour 2026 est de porter cette part à 20 % ;
- Le nombre de stagiaire ayant suivi ces formations a augmenté de 30 % par rapport à 2024 et 24 % d'entre eux ont reçu cette formation dans un cadre externe à l'entreprise ;
- Chaque nouvel arrivant chez AREP bénéficie d'une sensibilisation aux enjeux écologiques dès sa journée d'intégration et est par ailleurs engagé dans un parcours de e-learning intégrant un quizz EMC2B.

En 2025, nous avons étoffé le catalogue des formations dédié aux thématiques environnementales :

- Une offre de 52 formations au total ;
- 11 nouvelles formations portent sur l'intégration de la biodiversité dans les projets, le végétal, l'ingénierie du vent, la facilitation du changement pour une transition réussie, la gestion de l'énergie, l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur le sujet environnemental.

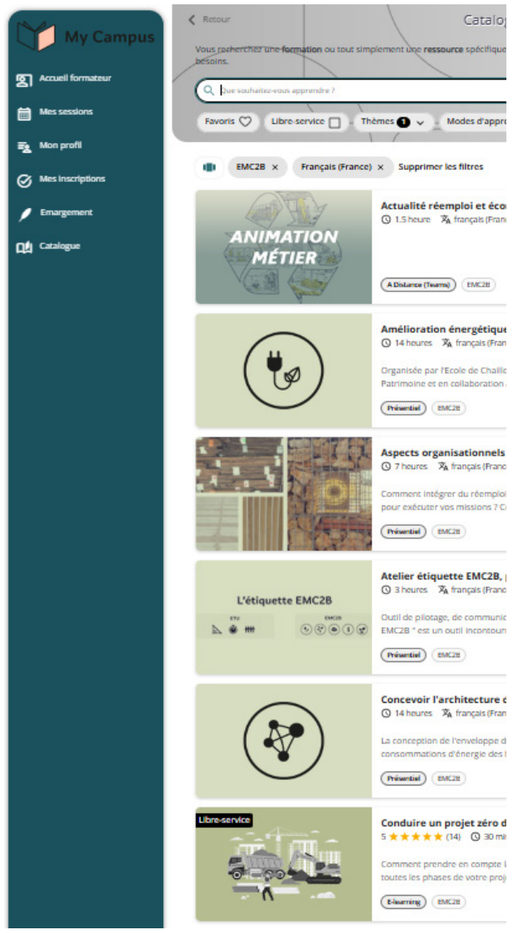

Frugal Pursuit©: le jeu sérieux d'acculturation à la frugalité

Frugal Pursuit© est un jeu de plateau collaboratif développé par nos équipes pour sensibiliser, inspirer et former les différents acteurs du secteur de la construction aux enjeux environnementaux, en utilisant le prisme de notre méthodologie EMC2B. Il permet d'explorer de manière ludique les arbitrages inhérents à un projet architectural, en l'occurrence une gare de taille moyenne, en s'appuyant sur une synthèse des savoirs et retours d'expérience capitalisés par le groupe AREP au fil des années. Conçu comme un véritable support pédagogique pour les néophytes comme pour les professionnels, il permet d'explorer et de co-construire un projet en y intégrant des solutions plus frugales et vertueuses que les normes en vigueur, tout en l'inscrivant dans une temporalité et une économie définie.

À l'occasion de son lancement en 2025, les équipes d'AREP ont présenté le jeu à la Biennale internationale du design de Saint-Étienne ainsi que dans le cadre du colloque Jeux et Enjeux avec des praticiens du jeu et des territoires dont la thématique était « Jouer avec, dans et sur les territoires ».

Le jeu est mis à la disposition de tous les collaborateurs en interne. Des parties sont également organisées dans la cadre d'échanges avec des écoles partenaires (ex ENTPE, INSA Lyon et Strasbourg, UTC Compiègne).

94 collaborateurs d'AREP ont joué à Frugal Pursuit© depuis son lancement.



Jeu Frugal Pursuit©, création AREP avec Conseil et programmation (Lisa Favaretto) et le Design (Eva Stallone)
© AREP - photo Y. Audic

2. Mesurer nos impacts environnementaux

Chez AREP, notre ambition de bâtir la transition environnementale repose sur des actions concrètes et opérationnelles. Pour cela, nous avons conçu une démarche unique et innovante : EMC2B. Cette méthodologie traduit notre volonté de transformer nos engagements en indicateurs, en actions et en outils permettant d'évaluer et d'améliorer nos impacts environnementaux.

Énergie
Rechercher en permanence, à la fois la diminution de la consommation énergétique,et la production d'énergies renouvelables.

Matière
Économiser et améliorer le cycle de la matière par l'emploi de matières renouvelables, biosourcées, ou le réemploi de produits existants avec pour objectif de réduire les consommations de matériaux, y compris d'eau et la production de déchets d'activité.

Carbone
La métrique carbone devient un critère d'aide à la décision tout au long du cheminement de la conception pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'échelle planétaire.

Climat
Participer à la résilience territoriale vis-à-vis de l'ensemble des aléas climatiques auxquels sont soumis nos projets, en particulier en créant des îlots de fraîcheur et des refuges climatiques afin d'améliorer le confort sensoriel et la qualité de l'air.

Biodiversité
Augmenter les services rendus, sensibiliser les usagers, créer de la valeur écologique et maintenir au mieux une place pour toutes les échelles du vivant (végétaux, insectes, animaux, humains) au sein des projets.

Ce canevas structurant intègre les cinq transitions essentielles que chaque projet doit porter. Il offre la possibilité de concevoir, analyser et évaluer les impacts environnementaux de nos réalisations, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'espaces, de mobilier urbain ou d'une stratégie territoriale à grande échelle.



Ombrière photovoltaïque, Périgueux (décembre 2025). © AREP - O. Campagne

Énergie

DIRECTION DE L'INGÉNIERIE | ÉQUIPE ENVIRONNEMENT

Périgueux - Ombrières photovoltaïques
Amélioration du confort d'été dans les rames TER



Vue perspective d'ensemble



Vue perspective ombrière voie 4



Vue perspective ombrières voies 42/44

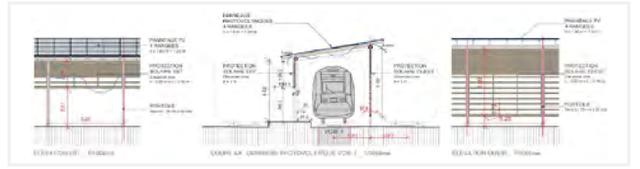

Coupe et élévations ombrière voie 4

La direction TER Nouvelle-Aquitaine a sollicité AREP pour l'étude d'une protection des rames TER vis-à-vis des surchauffes estivales. Le projet s'inscrit dans une stratégie plus large de la Direction Générale TER d'adaptation au changement climatique pour les régions du sud de la France.

Les enjeux de la faisabilité sont les suivants :

- ***adaptation au changement climatique*** : avec l'augmentation du nombre de jours de canicule, l'exploitation du matériel stationné en extérieur entraîne des risques de surchauffe pouvant avoir un impact pour la santé des agents, et pour le confort des voyageurs ;
- ***réduction des risques de surchauffe*** : la protection vis-à-vis des rayonnements solaires directs réduit très sensiblement le risque de surchauffe dans les rames ;
- ***économie d'énergie*** : les besoins de rafraîchissement lors de la mise en service du matériel peuvent être importants en période de forte chaleur. La protection solaire permet de diminuer significativement ces besoins ;
- ***production d'énergie renouvelable*** : la protection solaire du matériel peut être couplée à une production photovoltaïque permettant d'alimenter en partie le site. La production photovoltaïque s'inscrit dans la stratégie du Groupe SNCF.

Les ombrières permettent de protéger efficacement les trains des surchauffes estivales au climat 2030. La diminution du nombre d'heures d'inconfort est estimée à -60 %, la température maximale en été est réduite de -15°C dans le train.

Maîtrise d'ouvrage
SNCF Voyageurs - TER Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'œuvre
AREP ingénierie et DS11

Partenaire
Olivier Campagne (production images réalistes)

Mission
Assistance à maîtrise d'ouvrage

Montant des travaux
Étude 50k€ | Estimation travaux 1,4 M€

Études
Octobre 2024

Livraison
Avril 2025

Périmètre
Zones de remisage des rames TER (800 m²)

EMC2B | INDICATEURS FONDAMENTAUX

ÉNERGIE		
Production d'énergie locale ENR	170 MWh/an	
MATIÈRE		
Masse matériaux totale	130 t	
Masse matériaux bio et géosourcés	18 t	
CARBONE		
IC construction global (tous composants et chantier, total projet)	350 tCO_2 eq sur durée de vie de l'ouvrage	
CLIMAT		
Albédo	0,1 %	
Degrés heure d'inconfort	330°C. h / an	
ESPACE		
Surface utile bâtiment(s)		800 m²
Emprise au sol bâtie		800 m²
Emprise totale du projet en plan masse		800 m²
TEMPS		
Durée de vie de l'ouvrage		50 ans

Matière

DIRECTION DE L'INGÉNIERIE | ÉQUIPE STRUCTURES ET FAÇADES

Gare de Melun
Réemploi des rebuts de traverses de chemin de fer



Détail de la sous face de l'abri filant



Vue abri filant



Site SNCF : Bretenoux – Biars-sur-Cère



Stockage des traverses

S'inscrivant dans le cadre du projet SDA, les abris filants font l'objet d'un renouvellement complet, du fait des ouvrages existants devenus vétustes et inadaptés à la maintenance.

La démarche de réemploi a été initiée afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et réduire l'impact carbone. Elle a nécessité une étude collaborative avec des partenaires externes pour s'assurer : du volume de gisement disponible, le pourcentage du volume réellement utilisable, la durée de séchage, etc. L'étude de conception a été réalisée en tenant compte des spécificités dimensionnelles des gisements et de leurs usinages, pour une bonne intégration à la structure.

Les éléments primaires des abris filants sont réalisés en charpente métallique, tandis que les éléments secondaires sont en chêne issus du réemploi de rebuts des traverses de chemin fer. Les éléments longitudinaux de section 4,5 x 20 cm sont fixés à la charpente métallique par boulonnage. Les éléments transversaux de section 6 x 20 cm sont fixés par vis à 45° sur les éléments longitudinaux bois.

Le gisement :
- rebuts de traverse bois, non créosotées ;
- les dimensions types de traverse brutes : poutre 26 cm x 16 cm x 260 cm ou 280 cm ;
- localisation du site SNCF : Réseau de Bretenoux - Biars-sur-Cère ;
- les éléments sont des poutres en chêne massif, de qualité intermédiaire (avec des gerces, de l'aubier, des fentes, des nœuds et des flaches), taux d'hygrométrie d'environ 55 à 60%.

Maîtrise d'ouvrage
Gares & Connexions - DGIF

Maîtrise d'œuvre
AREP

Partenaire
ARTICONNEXE, DPI PARIS

Mission
MOEE

Montant des travaux
130 M€

Études
Janvier 2024

Livraison
2028 Tranche 2 et 2030 Tranche 3

EMC2B | INDICATEURS FONDAMENTAUX

ÉNERGIE		
Consommations tous usages	318 MWhEF/an	
Production d'énergie locale ENR	71 MWh/an	
MATIÈRE		
Masse matériaux issus de réemploi	500 t	
Masse matériaux bio et géosourcés	140 t	
CARBONE		
IC construction global (tous composants et chantier, total projet)	2 042 tCO_2 eq sur durée de vie de l'ouvrage	
IC énergie global (tous usages, total projet)	950 tCO_2 eq sur durée de vie de l'ouvrage	
CLIMAT		
Albédo	35 %	
Degrés heure d'inconfort	380 °C.h / an	
BIODIVERSITÉ		
Surfaces végétalisées et / ou perméables	1 060 m²	
Arbres de haute tige	8 U	
Dont arbres de haute tige existants conservés	6 U	
ESPACE		
Surface utile bâtiment(s)	1 700 m²	
Surface de plancher bâtiment(s)	1 700 m²	
Surface des aménagements extérieurs	1 300 m²	
Emprise totale du projet en plan masse	3 300 m²	
TEMPS		
Durée de vie de l'ouvrage	50 ans	
USAGE		
Nombre d'usagers	18 907 000 voy. / an	

Carbone

DIRECTION DE TERRITOIRE| ÉQUIPE VRD-PAYSAGE

Grande Gare de Bordeaux
Pôle d'échanges multimodal

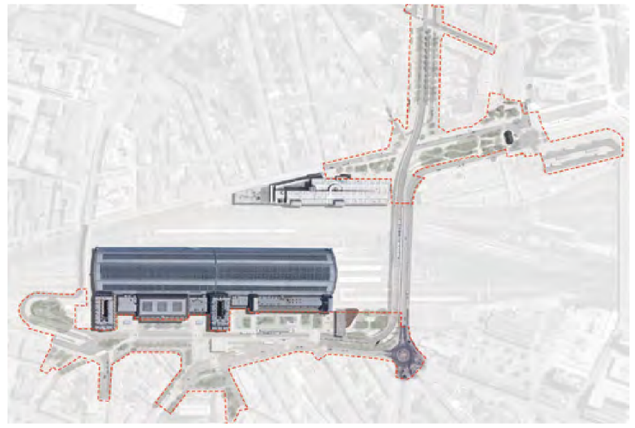









Afin d'anticiper la hausse importante des flux prévue à l'horizon 2030, la gare de Bordeaux et son Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) doivent faire l'objet d'une transformation d'ampleur, incluant également les rues adjacentes.
Le projet vise à renforcer les liens entre les parvis Doumercq et Belcier et leurs quartiers respectifs, tout en assurant une insertion urbaine cohérente avec les grands projets environnants (Canopia, Amédée St-Germain, Armagnac…). Il ambitionne de faire du PEM un exemple d'aménagement, en anticipant l'augmentation des mobilités et en favorisant les transports collectifs et les modes actifs. La conception des espaces publics s'inscrit dans une démarche de concertation afin d'offrir des lieux apaisés, confortables et sécurisés, encourageant les usages multiples et contribuant à l'animation du quartier. Le projet intègre également une prise en compte forte des enjeux climatiques grâce à la végétalisation, la désimperméabilisation, le confort thermique, la solarisation et le recours au réemploi.
Le développement du PEM de Bordeaux comprend le renforcement de l'intermodalité entre les modes actifs, les transports en commun et le réseau ferroviaire. Il prévoit l'aménagement d'un pôle vélo d'envergure sur la place de Casablanca, en lien avec la réhabilitation des parkings souterrains, afin de créer un vaste stationnement dédié. Le projet inclut également la construction d'une nouvelle gare routière pour les cars nationaux, la création d'un pôle pour les cars régionaux côté Belcier, ainsi que l'aménagement d'un square sur la friche du Pont en U. L'ensemble s'accompagne d'une stratégie de désimperméabilisation et de création d'îlots de fraîcheur favorisant la biodiversité, le tout inscrit dans une logique globale de réemploi.

Maîtrise d'ouvrage
SNCF G&C

Maîtrise d'œuvre
AREP

Partenaire
Bordeaux Métropole

Mission
Requalification du PEM

Montant des travaux
15 000 000 €

Études
AVP

Livraison
06/2025

EMC2B | INDICATEURS FONDAMENTAUX

ÉNERGIE		
Consommations tous usages	/	
Production d'énergie locale ENR	/	
MATIÈRE		
Surface matériaux totale	41 380 m²	
Surface matériaux issus de réemploi	10 215 m²	
Surface matériaux bio et géosourcés	21 525 m²	
CARBONE		
IC construction global (tous composants et chantier, total projet)	7 380 tCO_2 eq	
IC énergie global (tous usages, total projet)	/	
CLIMAT		
Albédo	de 0.23 aujourd'hui à 0.29	
Degrés heure d'inconfort	/	
BIODIVERSITÉ		
Surfaces végétalisées	6 850 m²	+ 40 % par rapport à l'existant
Arbres de haute tige 8	248 U	+ 72 arbres
Dont arbres de haute tige existants conservés	176 U	
ESPACE		
Surface utile bâtiment(s)	/	
Surface de plancher bâtiment(s)	/	
Surface des aménagements extérieurs	27 000 m² côté Belcier 34 000 m² côté St Jean	
Emprise au sol bâtie	/	
Emprise totale du projet en plan masse	62 000 m²	
TEMPS		
Durée de vie de l'ouvrage	/	
USAGE		
Nombre d'usagers	env 28 millions de voy./ an	

Climat

DIRECTION DE LA CONCEPTION ET DE LA REALISATION | STUDIO 6

Gare de Massy TGV
Remplacement de la toile tendue









La gare de Massy TGV est la première gare française à se doter d'une toile tendue, en 1991. Elle devient une référence en matière d'architecture légère et innovante dans le paysage ferroviaire.

La couverture de la gare de Massy TGV est constituée d'une toile tendue en PVC de 24 m × 50 m, suspendue au moyen d'une structure métallique haubanée et de tirants fixés à une structure métallique. Les efforts, charges et contraintes s'appliquant aux structures et à la toile ont été calculés avec minutie pour permettre la réfection de la couverture. Résistante aux intempéries, la toile nécessite peu d'entretien, tandis que sa clarté favorise l'apport de lumière naturelle, améliorant le confort visuel et réduisant la consommation d'éclairage artificiel.

Après plus de 30 ans, la toile présente des fuites. Les travaux comprennent la remise en peinture de la structure et le remplacement de la toile tendue. Ils débutent par l'installation des échafaudages, la mise en place d'un plancher étanche, puis la découpe et l'évacuation de la toile existante. Le désamiantage est ensuite réalisé, suivi de la mise en peinture. Les mâts sont stabilisés à l'aide de tours d'étaiement centrées au niveau des gamelles. La nouvelle toile est déposée au centre de la couverture, déployée à l'aide de la grue, puis sécurisée provisoirement avant d'être lacée depuis les échafaudages latéraux. Une fois les haubans reconnectés, le plancher étanche ainsi que les échafaudages sont retirés.

Maîtrise d'ouvrage
SNCF Gares & Connexions

Maîtrise d'œuvre
AREP

Partenaire
Hugh Dutton Associés

Mission
MOE complète

Montant des travaux
1,4 M€

Études
2021-2024

Livraison
19 décembre 2025

EMC2B | INDICATEURS FONDAMENTAUX

ÉNERGIE		
Consommations tous usages	NC	
Production d'énergie locale ENR	NC	
MATIÈRE		
Masse matériaux totale	1,5 t	
Masse matériaux issus de réemploi	NC	
Masse matériaux bio et géosourcés	NC	
CARBONE		
IC construction global (tous composants et chantier, total projet)	NC	
IC énergie global (tous usages, total projet)	NC	
CLIMAT		
Albédo	93 %	
Degrés heure d'inconfort	NC	
BIODIVERSITÉ		
Surfaces végétalisées et / ou perméables	NC	
Arbres de haute tige 8	NC	
Dont arbres de haute tige existants conservés	NC	
ESPACE		
Surface utile bâtiment(s)	1 114 m²	
Surface de la toile	1 200 m²	
Surface des aménagements extérieurs	-	
Emprise au sol bâtie	1 673 m²	
Emprise totale du projet en plan masse	1 200 m²	
TEMPS		
Durée de vie de l'ouvrage	30 ans	
USAGE		
Nombre d'usagers	2 M voy. / an	

Biodiversité

DIRECTION TERRITOIRES | ÉQUIPE VRD & PAYSAGE

Jardin mémoriel, place Saint-Gervais
hommage aux victimes des attentats du 13 novembre











Le jardin mémoriel des attentats du 13 novembre 2015, inauguré pour les dix ans des attaques, offre au cœur de Paris un espace de recueillement et de vie, en hommage aux victimes.

Conçu avec les associations Paris for Life et 13-Onze-15, il prend place sur la place Saint-Gervais, où le plan des six sites touchés cette nuit-là est aujourd'hui inscrit au sol : les masses bâties deviennent des îlots plantés ; les rues, des allées. La pierre fragmentée évoque la violence indélébile, les plantes un éloge de la vie. Aux côtés de Wagon Landscaping, AREP a assuré les études techniques et le suivi des travaux : réfection complète de l'étanchéité du parking Lobau, dimensionnement des complexes et des dalles de répartition accueillant les blocs monumentaux, gestion alternative des eaux pluviales, et études VRD du jardin et de ses abords.

Le jardin s'organise autour de trois éléments :
- une enceinte minérale qui affirme son caractère mémoriel ;
- six stèles minérales représentant les lieux d'attaques qui porteront le nom des victimes, chacune accompagnée d'un banc de recueillement ;
- un jardin au centre, apaisé, où la présence du végétal célèbre la résilience, la mémoire longue et l'espérance.

Aujourd'hui achevé, ce jardin offre un lieu unique où histoire, paysage et hommage se rejoignent.

Maîtrise d'ouvrage
Ville de Paris

Maîtrise d'œuvre
Wagon Landscaping (Paysagiste), AREP (VRD, GC, Etanchéité), Gilles Clément, SOJA (Archi patrimoine), ON (Concept. lumière), Designers Unit (gravure), J.-M Dreyfus (historien de la mémoire), Biotop (environnement), Cronos Conseil (sécurité), Pratiques Urbaines (urbanisme), Monono (concertation)

Mission
Maîtrise d'œuvre complète

Montant des travaux
5 M€-HT

Études
515 k€-HT (dont 180 k€-HT pour AREP)

Livraison
Juin 2025

EMC2B | INDICATEURS FONDAMENTAUX

ÉNERGIE		
Consommations tous usages	-	• Eclairage basse consommation
Production d'énergie locale ENR	-	
MATIÈRE		
Masse matériaux totale	1 145 t	• 1100 t granit bleu Lanhélin
Masse matériaux issus de réemploi	45 t	• pavés et bordures réemploi
Masse matériaux bio et géosourcés	-	
IC construction global (tous composants et chantier, total projet)	-	
IC énergie global (tous usages, total projet)	-	
CLIMAT		
Albédo	0,40	• 0,11 avant projet
Degrés heure d'inconfort		
BIODIVERSITÉ		
Surfaces végétalisées et / ou perméables	675 m²	• augmentation de 650 %
Arbres de haute tige 8	20 U	
Dont arbres de haute tige existants conservés	17 U	
ESPACE		
Surface utile bâtiment(s)		-
Surface de plancher bâtiment(s)		-
Surface des aménagements extérieurs		3 200 m²
Emprise au sol bâtie		-
Emprise totale du projet en plan masse		3 200 m²
TEMPS		
Durée de vie de l'ouvrage		-
USAGE		
Nombre d'usagers		-

La cour oasis Barbette, collège Victor Hugo, Paris : renforcer la place de la nature au cœur des espaces scolaires (juillet 2026). © AREP - photo M. Huriez

4. Consolider le déploiement de l'outil EMC2B

Un réseau interne dense

Afin que la démarche ECM2B infuse à chaque étape des projets, le réseau EMC2B cultive un partage intense et régulier autour des enjeux d'éco-conception et des actions liées à EMC2B, en connectant les équipes sur l'ensemble des territoires.

Les activités de ce réseau EMC2B sont structurées par une feuille de route de plus d'une centaine d'actions dont les avancées et retours d'expériences sont partagés lors d'un rendez-vous mensuel.

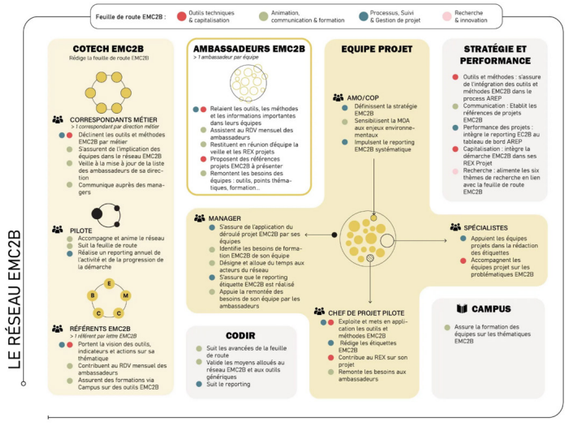

Des outils et une gestion de projets structurés

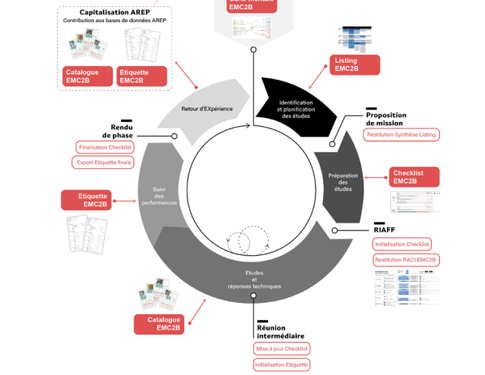

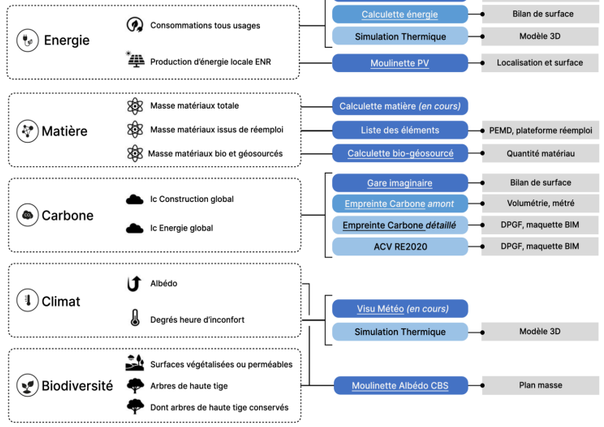

L'étiquette EMC2B : la boussole de nos projets

L'étiquette EMC2B d'un projet est un ensemble de caractéristiques quantitatives, d'indicateurs fondamentaux visant à synthétiser l'impact environnemental de chaque projet.
Ces indicateurs fondamentaux permettent d'effectuer des arbitrages phase après phase et de suivre la performance de nos projets. À l'échelle d'AREP, l'évaluation de ces indicateurs fondamentaux sur l'ensemble de nos projets permet de constituer une base de données spécifique à nos typologies de projets (par exemple une gare ou un ouvrage).

Une démarche qui progresse : en 2025, plus de 300 projets équipés d'une étiquette EMC2B, contre plus de 150 en 2024.

Et demain ?

L'ambition d'AREP est d'équiper chaque projet stratégique d'une étiquette EMC2B d'ici la fin de 2026.

Dans le cadre de la démarche ECM2B, AREP propose de nombreux outils et références opérationnels pour ses partenaires et clients :

- Analyse des projets à leurs différentes échelles et temporalités : diagnostic environnemental de site, outils programmatiques, planification des procédures environnementales réglementaires, analyse multicritère des scenarii projets… ;
- Modélisation et data : calculette carbone, moulinette photovoltaïque, cartographies SIG, cadastres ;
- Catalogues de solutions techniques écoconçues ;
- Mise en place et suivi du socle d'indicateurs de performance environnementale adéquats à travers une « étiquette » de 15 indicateurs environnementaux fondamentaux ;
- Catalogue de références projets ;
- Dispositif d'animations et de formations adaptés.



Gare de Lyon Part-Dieu, banc gamme MP4 et traverses de réemploi (décembre 2025).
© AREP – photo S. Rivière

Halle à vélo solaire, gare du Nord, Paris. Lanterneau, réemploi de la "Chenille" de Beaubourg (septembre 2024). © AREP - photo G. Satre

Le réemploi, un impératif environnemental

Chez AREP, nous pensons que les bâtiments ne doivent pas être conçus ex-nihilo mais prendre en compte les ressources disponibles localement. Des ponts de matières doivent être créés entre les chantiers de démolition et les chantiers de construction.

Depuis 2018, AREP s'est doté d'une équipe dédiée au réemploi afin d'intégrer le réemploi dans ses projets qui accompagne depuis l'ensemble des concepteurs d'AREP, architectes, ingénieurs et économistes, à la mise en œuvre du réemploi sur les projets, et réalise des missions d'AMO et MOE réemploi.

Le réemploi du quotidien dans nos projets

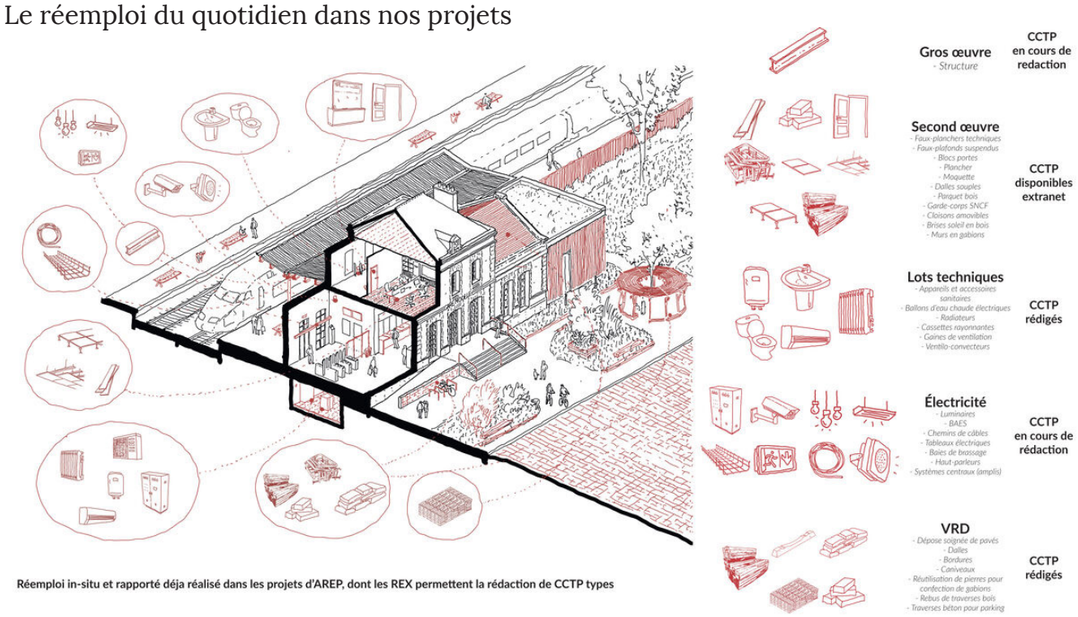

Réemploi in-situ et rapporté déja réalisé dans les projets d'AREP, dont les REX permettent la rédaction de CCTP types

Masse totale de matériaux réemployés dans nos projets 2025 : 19 000 tonnes (+ 29 % vs 2024)

Et demain ?

- Consolider et structurer de manière transverse nos process internes, nos méthodologies, et consolider nos REX. À travers ces REX, il s'agira de partager des situations réelles, avec leurs réussites comme leurs limites. L'objectif est de rendre visibles les pratiques existantes, de capitaliser sur les enseignements tirés et de donner des repères directement mobilisables dans chaque projet à venir ;
- Constituer un book projets spécifique afin de diffuser notre expertise auprès de nos parties prenantes.

Objectifs 2025

100 % des fournisseurs signataires de la charte RSE

100 % des fournisseurs alignés avec notre politique d'achats responsables

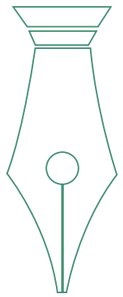

71 % en 2025

79 % en 2024

des sous-traitants signataires de la Charte RSE

Charte relation fournisseurs et responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

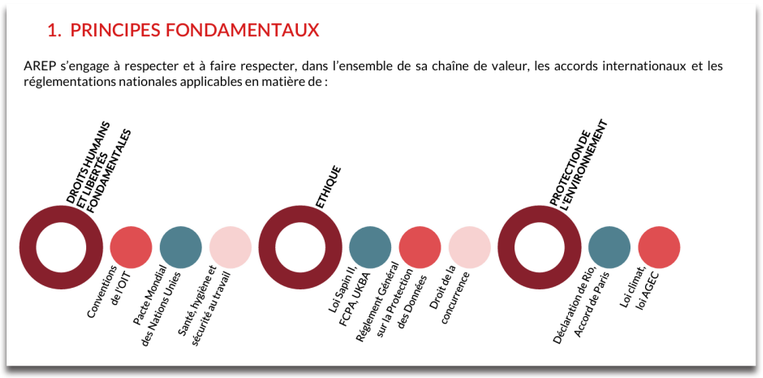

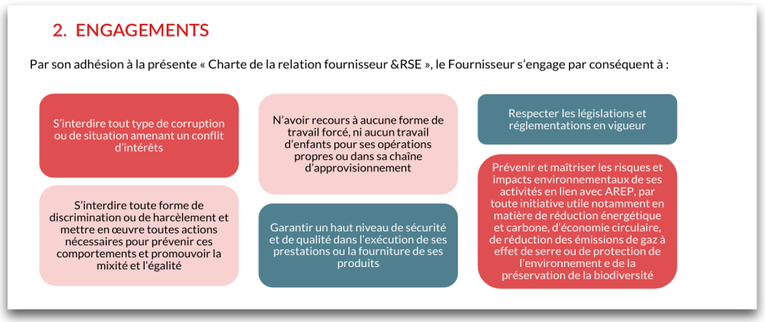



Extraits

5. Agir pour la sobriété et les achats responsables

Dans le cadre de sa politique RSE et stratégie d'achats responsables, AREP s'engage à participer à la dynamique économique et sociale des territoires en choisissant des prestataires de qualité, socialement et environnementalement engagés et de proximité. Depuis 2023, notre charte RSE invite donc l'ensemble de nos prestataires et fournisseurs à proposer des solutions et services de nature à réduire l'empreinte environnementale de leurs activités ; agir en faveur de la cohésion sociale et solidaire des territoires ; respecter les personnes et veiller à leurs bonnes conditions de travail, leur sécurité et leur dignité.
En 2025, 71 % de nos sous-traitants ont signé cette charte (contre 79 % en 2024).
Pour atteindre une couverture maximale de signature de notre charte RSE, AREP va s'appuyer sur une approche globale associant l'intégration de la charte dans les dispositifs contractuels, un accompagnement des partenaires, des relances et un suivi plus régulier.

Intégration de critères RSE et EMC2B dans la note de nos fournisseurs y compris en sous-traitance sur les projets. Cette évaluation, qui représente au moins 10 % de leur note globale, porte sur les engagements RSE du fournisseur, les compétences des profils envisagés pour la mission, et les références sur des projets similaires. Elle garantit une meilleure orientation de nos choix vers des partenaires partageant nos objectifs pour les achats responsables.

Nos critères

- pondération des critères RSE (environnementaux, sociaux, éthiques et gouvernance) dans la grille de cotation : un minimum de 10 % de la note finale, auxquels s'ajoutent les pondérations liées aux références, aux profils envisagés, au mémoire technique ;
- les critères RSE incluent : la gestion des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, les certifications environnementales, les conditions de travail, le dialogue social, la promotion de la diversité au sein de l'entreprise ;
- une vérification préalable obligatoire inclut le respect des droits humains, la lutte contre la corruption, la transparence, etc. ;
- l'évaluation sur l'éco-conception porte sur les compétences des profils envisagés pour la mission et les références sur des projets similaires.

Pour les achats sur projet, la partie RSE & EMC2B représente 16,6 % de la note globale avec une note moyenne de 7,6/10 en 2025 (contre 7,3 en 2024).



Les Grandes serres de Pantin (futurs locaux d'AREP), la charpente bois (2025).
© AREP – photo N. Grosmond

Achats aux ESAT et entreprises adaptées

AREP s'engage activement en faveur de l'inclusion professionnelle en intégrant dans sa stratégie d'achats des partenariats avec les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et les Entreprises Adaptées (EA). Ces collaborations visent à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap tout en soutenant l'économie sociale et solidaire. En s'appuyant sur ces partenariats, AREP contribue à créer des opportunités professionnelles durables, à renforcer l'autonomie des travailleurs en situation de handicap et à sensibiliser ses équipes et ses parties prenantes aux enjeux de l'inclusion.

En 2025, les achats d'AREP à ces structures ont représenté 5 750 heures de travail, en progression de 15 % par rapport à 2024.

Et demain ?

AREP s'engage à poursuivre ce rythme de développement de ces achats, notamment en formalisant un partenariat permettant de mieux structurer nos achats inclusifs, identifier de nouvelles opportunités, outiller les équipes tout en fluidifiant l'accès à ces structures.



Le collectif AREP en 2024. © AREP - Photo Y. Audic

Incarner une entreprise motivante et engagée

AREP positionne la responsabilité sociale comme un pilier central de sa culture d'entreprise et de ses valeurs fondamentales.

Cette approche s'articule autour de quatre axes majeurs :

- le bien-être au travail ;
- la diversité ;
- l'inclusion ;
- la transparence.

Ces principes guident notre politique RH, visant à instaurer un environnement professionnel respectueux, inclusif et motivant. Leur mise en œuvre repose sur des actions concrètes, des accords d'entreprise ambitieux et des objectifs mesurables, afin de favoriser l'épanouissement individuel et de dynamiser les parcours professionnels.

« AREP a la chance de pouvoir appuyer ses ambitions RSE sur un collectif déjà très engagé grâce aux projets utiles et impactants qu'il conduit pour répondre aux enjeux de demain. »

Alexandre Bouvresse,
Directeur des Ressources Humaines,
de la RSE et environnements de travail

1. Assurer le bien-être au travail

Le bien-être au travail des salariés est un pilier fondamental de notre stratégie en responsabilité sociétale. Nous croyons fermement qu'un environnement de travail épanouissant favorise à la fois la performance individuelle et collective.

Soutenue par des accords collectifs ambitieux, notre politique sociale vise à promouvoir un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle. En plaçant nos salariés au cœur de nos priorités, nous aspirons à bâtir une entreprise motivante propice à l'épanouissement et à la performance de chacun.

Une politique renforcée de prévention des risques psychosociaux (RPS)

AREP a adopté une approche proactive pour prévenir les risques psychosociaux, soutenue par un dispositif structuré et partagé. Ce dispositif s'appuie sur un réseau coordonné composé notamment d'un référent dédié, de représentants des salariés, de la médecine du travail et d'un psychologue du travail.

Cette politique repose sur 2 leviers qui traduisent notre engagement à créer un environnement de travail sain et respectueux, où chaque salarié se sent écouté et soutenu :

- des outils de sensibilisation et de formation : tous les salariés ont accès à des modules en e-learning ainsi qu'à un guide dédié au bien-être au travail. Les managers bénéficient de modules de formation renforcés sur la prévention du harcèlement et des RPS ;
- une procédure d'alerte structurée : un dispositif d'alerte simple, rapide et confidentiel est disponible pour signaler toute situation de mal-être ou de risque psychosocial d'un salarié. Il s'appuie sur un comité de suivi qui veille à trouver rapidement des solutions aux situations signalées.

Des avantages sociaux attractifs

- des dispositifs de protection sociale performants avec une prise en charge de 70 % des frais d'adhésion au régime de santé ;
- un 13e mois pour tous les collaborateurs ;
- participation aux frais de déplacement domicile-travail à hauteur de 80 % dans le cadre du forfait mobilité durable ;
- des régimes d'épargne salariale adossés sur des fonds responsables (plan d'épargne entreprise, plan d'épargne retraite) avec abondement de l'employeur adossés sur des fonds responsables ;
- un environnement de travail agréable qui reflète nos savoir-faire en matière de réhabilitation architecturale.

Nos boussoles

99 % minimum d'index égalité femmes-hommes

+ de 6 % d'alternants

80 % minimum de satisfaction sur la qualité de vie au travail

– de 3% d'absentéisme

Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Les accords d'entreprise intègrent des mesures ambitieuses pour garantir cet équilibre :

- une base de 205 jours travaillés par an pour tous ;
- un dispositif de télétravail de 100 jours par an souple et adapté au mode projet ;
- un compte épargne-temps permettant de placer jusqu'à 15 jours de RTT par an ;
- un accord collectif d'entreprise prévoyant un droit à la déconnexion pour préserver la vie personnelle des salariés.

Des ateliers bien-être et des programmes de sensibilisation

AREP organise chaque année des actions ponctuelles ou récurrentes en faveur du bien-être au travail avec :

- des webinaires de sensibilisation (posture, diététique, récupération…) ;
- des campagnes de relaxation (massages assis, ostéopathie, sophrologie…) ;
- sportives (running, pilates, self-défense…) ;
- des ateliers récréatifs (sorties dessin).

Et demain ?

- AREP s'engage à mesurer chaque année le taux de satisfaction de ses salariés concernant leurs conditions de travail et veiller à maintenir un taux de satisfaction toujours supérieur à 80 % ;
- AREP s'engage à former 100 % de ses managers sur les risques psychosociaux sur 3 ans entre 2024 et 2026 ;
- AREP apporte une attention soutenue à son taux d'absentéisme avec un objectif de maintien sous la barre des 3 % chaque année ;
- chaque année au moins 10 initiatives seront proposées pour améliorer le bien-être au travail.

Indicateurs de suivi

- le taux de satisfaction sur la QVT et le taux d'engagement sont mesurés chaque année. Ils ont atteint respectivement 83 % et 85 % en 2025 ;
- le taux d'absentéisme est mesuré et analysé chaque trimestre. Il était de 2,2 % en 2025, stable par rapport à 2024 ;
- Équilibre vie pro/vie perso : 90 % de réponses favorables en 2025 à la question pro/perso de l'entretien organisation du travail pour les cadres en forfait jours.

Bien-être au travail

En 2025, 347 collaborateurs ont pris part à différentes activités de bien-être sportives et récréatives en grande partie organisées par des salariés : sophrologie et éveil méditatif, sorties dessin dans la ville avec le collectif interne Croq'Urba, running, crochet, club de go, club d'échecs, gravure, théâtre d'apprentissage, etc.



Affiche du jeu de GO


Extrait des dessins de Croq'Urba

Ils bénéficient par ailleurs de séances de yoga et de Pilates en présentiel et en ligne ainsi qu'un accès illimité en ligne à un choix de modules divers pour se détendre et se recharger via la plateforme TrainMe.

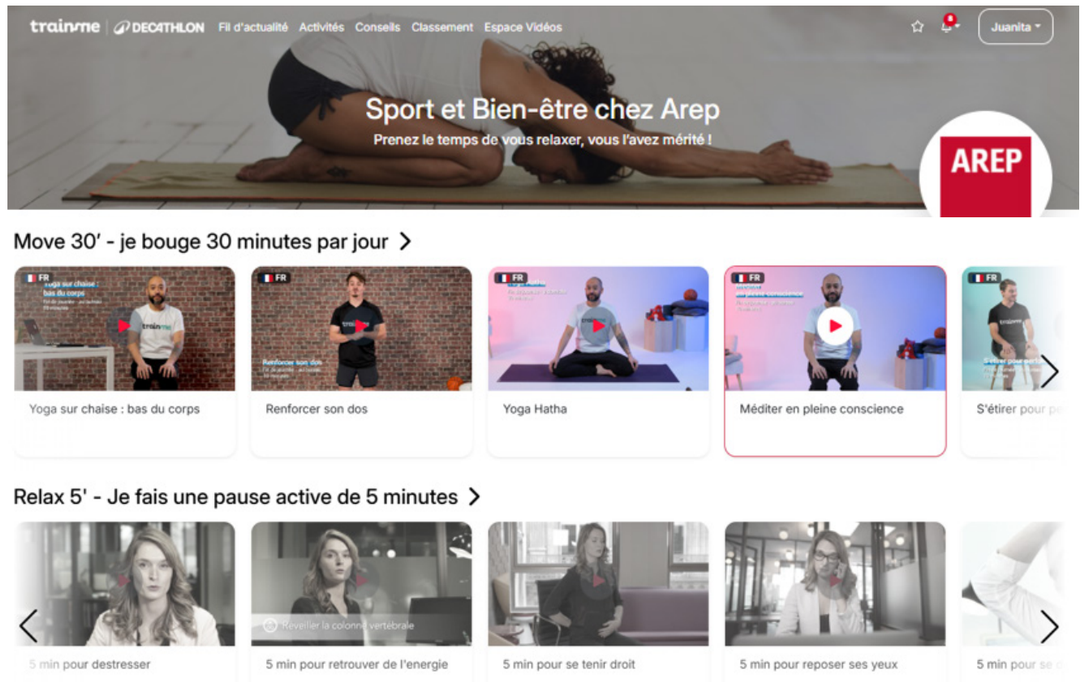



Rues aux enfants, avenue de Bouvines, Paris (juin 2026).
© AREP - photo M. Huriez

2. Faciliter la diversité, l'équité et l'inclusion

Forte d'un index d'égalité femmes-hommes de 99 % (Egapro) et d'un effectif représentant plus de 40 nationalités, l'entreprise s'engage à dépasser les approches correctives pour instaurer des pratiques préventives et inclusives. Ces engagements sont inscrits dans la charte Diversité, Équité et Inclusion signée en 2024, partagée avec l'ensemble des salariés, et se concrétisent à travers des actions quotidiennes et des objectifs mesurables.

Des mesures ambitieuses pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En 2024, le groupe AREP a signé un accord collectif d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes qui va au-delà des approches correctives classiques avec notamment les actions concrètes suivantes :

- des indicateurs et des méthodes de suivi des écarts précis et réguliers sur les volets embauche, promotion et rémunération ;
- des mesures spécifiques pour préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle telles que :
  - un accompagnement RH et managérial soutenu avant et après les congés maternité ;
  - un guide de la parentalité pour encourager un meilleur partage des responsabilités familiales ;
  - une flexibilité des horaires de travail ;
  - des jours de télétravail supplémentaires pour les femmes enceintes ou souffrant de règles douloureuses ;
- des mesures contre les agissements sexistes et les violences sexuelles, accompagnées de programme de sensibilisation et de formation réguliers ;
- des formations obligatoires sont intégrées dans le parcours des managers et des webinaires de sensibilisation sont mis en œuvre en attendant le déploiement d'un e-learning dédié.

Objectifs

100 % des managers sensibilisés au respect des différences

100 % des managers formés aux risques psychosociaux

AREP s'engage à poursuivre et à élargir ses initiatives en faveur de la diversité et de l'inclusion à travers les actions suivantes :

Structurer les parcours de formation pour un management inclusif et une politique Diversité Équité et Inclusion (DE&I) renforcée. AREP s'engage à enrichir ses programmes de formation destinés aux managers pour en faire des acteurs moteurs de l'inclusion au sein de leurs équipes.

Déployer une politique ambitieuse pour l'intégration des personnes en situation de handicap. AREP souhaite sensibiliser l'ensemble des salariés et des managers pour que les personnes en situation de handicap soient mieux représentées et reconnues au sein des collectifs de travail. Cette volonté s'appuie sur des campagnes de sensibilisation à la reconnaissance RQTH et sur un accompagnement individualisé tout au long de l'année.

Favoriser l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. AREP s'engage à accueillir chaque année une soixantaine d'alternants et plus d'une centaine de stagiaires parmi lesquels des collégien·ne·s et des lycéen·ne·s issus de quartiers prioritaires. Elle veille dans cet esprit à former le nombre de tuteurs nécessaires (160 heures de formation délivrées chaque année) et à favoriser un cadre de travail attractif et créateur d'opportunités professionnelles pour les jeunes talents.

Garantir la non-discrimination à l'embauche. L'équipe recrutement a été formée pour garantir la non-discrimination à l'embauche. Une grille d'évaluation va être mise en place pour objectiver les décisions de recrutement.

Promouvoir l'accès des femmes aux métiers d'ingénierie. Signataire de la charte mixité de la branche Syntec, AREP s'engage dès lors à intensifier les actions de promotion des métiers de l'ingénierie auprès des jeunes filles dans le cadre notamment des stages d'observation et des actions SNCF mixité.

Accorder une attention soutenue aux salariés les plus anciens. L'accord collectif d'entreprise sur la gestion des emplois et des parcours professionnels prévoit des mesures spécifiques pour les salariés expérimentés de plus de 50 ans et les salariés seniors de plus de 60 ans pour maintenir et valoriser leurs compétences.

Mettre en œuvre des mesures d'insertion professionnelle. AREP s'engage à favoriser l'emploi de publics éloignés du marché du travail dans le cadre de sa politique de recrutement et de sa politique d'achats en ouvrant ses offres d'emploi à des profils variés y compris aux personnes en situation de handicap et en favorisant le recours à des entreprises du secteur social et solidaire pour ses prestations.

Nos objectifs pour 2025

AREP s'engage à atteindre les objectifs suivants en faveur de la diversité, l'équité et l'inclusion :

- sensibiliser 100 % des managers à la promotion de la diversité et à la prévention des discriminations ;
- maintenir un index égalité femmes-hommes supérieur à 95 % ;
- maintenir l'intégration de jeunes talents, en garantissant un taux minimum de 6 % d'alternants et en maintenant un niveau d'accueil de 100 stagiaires minimum par an avec des profils issus de la diversité sociale et géographique ;
- veiller à ce que les actions de développement des compétences ne baissent pas pour les salariés de plus de 50 ans ;
- atteindre au moins 5 000 heures travaillées dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Où en sommes-nous ?

- à fin 2025, 55 % des managers ont bénéficié d'au moins une action de formation ou de sensibilisation en faveur de la diversité et de le prévention et de la discrimination. De nouvelles sessions sont d'ores et déjà prévues en 2026 pour atteindre les 100 % visés ;
- index d'égalité femmes-hommes. Le résultat calculé pour 2025 est de 99 % ;
- nombre d'alternants : plus de 61 en 2025 ;
- nombre de stagiaires accueillis sur une année : plus de 100 stagiaires en 2025 (+20 % vs 2024) ;
- nombre d'heures de formation délivrées par bénéficiaire de plus de 50 ans : 19 heures en 2025 ;
- deux webinaires ont été organisés en janvier et en juin 2025 sur le sujet de la lutte contre les violences sexuelles et les discriminations.





Accueil des stagiaires chez AREP. © AREP

En 2025, la pyramide des âges des bénéficiaires de formation reflète la pyramide des âges de l'effectif.

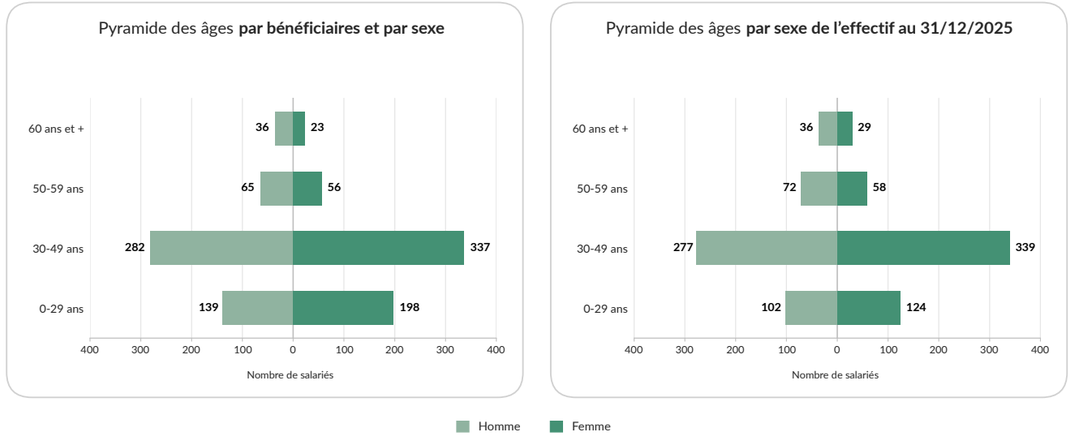

Source : rapport de formation 2025

Et demain ?

Le handicap : AREP s'engage à mettre en œuvre un plan d'action pour faire progresser son taux d'emploi de salariés ayant la reconnaissance RQTH (actuellement de 1,6 %) dont l'élaboration d'un accord d'entreprise relatif au handicap sera un jalon majeur en 2026.

Accueillir les jeunes

Nos stagiaires de 3e et 2nd

En 2025, AREP a accueilli 50 stagiaires de 3e et de seconde dont 9 issus de notre partenariat avec l'association Viens Voir Mon Taf, une initiative visant à rapprocher des jeunes sans réseau de professionnels pour leur stage de 3e. En 2025, ils ont bénéficié d'un programme étoffé, nourri d'activités ludiques autant que pédagogiques variées, grâce à l'engagement des différentes directions métiers et supports : présentation de nos directions métiers et ateliers, fresque de la biodiversité, jeu de piste à la découverte de nos locaux, conseils CV et employabilité, visites de chantiers, séance de développement personnel, team building, partie de Frugal Pursuit©, séance de dessin dans la ville avec le collectif Croq'Urba.

Les alternants, quant à eux, ont bénéficié, en plus de leur journée d'onboarding, d'un premier « off-boarding des alternants » en juillet 2025 avec une journée entière consacrée à leur employabilité.

Au programme :

- un bingo des connexions pour briser la glace ;
- un webinaire animé par une experte de LinkedIn France pour apprendre à optimiser son profil et à gagner en visibilité ;
- les témoignages d'anciens alternants ;
- un atelier CV avec des conseils personnalisés ;
- une table ronde sur le thème de l'entretien d'embauche : comment le réussir et capter l'attention des recruteurs.





Table ronde « Entretien d'embauche ». © AREP



Newsletter interne mensuelle
Extrait mars 2025



Newsletter RH bimestrielle
Extrait novembre 2025





Flashs Info
Extraits octobre et novembre 2025



Présentation des vœux 2025
par Raphaël Ménard
et Philippe Bihouix



Forum AREP 2025
Expositions et conférences sur les projets, études et recherches menées sur l'année

3. Renforcer le partage et la transparence

Chez AREP, nous considérons que la transparence et un dialogue social constructif constituent les fondements d'une relation de confiance durable entre l'entreprise, ses managers, ses salariés et leurs représentants. Ces principes d'écoute et de partage favorisent naturellement l'engagement des collaborateurs.

Un forum des projets annuel pour partager les réalisations des salariés

Chaque année, AREP organise un forum des projets. Ce forum se tient sur une journée au siège de l'entreprise et propose aux salariés de toutes les directions et de tous les sites de venir partager les réalisations principales de l'année. C'est un événement interne important de reconnaissance, de convivialité et de fierté très apprécié par l'ensemble des collaborateurs. En 2025, plus de 130 panneaux (113 en 2024) ont été réalisés et présentés par des ambassadeurs de tous les métiers, y compris des métiers support, à l'ensemble des collaborateurs venus de toutes les régions.

Des actions multiples en faveur du partage et de la transparence

- une newsletter mensuelle permet d'informer régulièrement les salariés sur les activités de l'entreprise ;
- des flashs infos sont régulièrement publiés pour informer au plus près de l'actualité sociale. L'entreprise communique ainsi au moins une fois par semaine avec ses salariés ;
- des communications dédiées aux managers sont envoyées au moins une fois par mois pour partager les actualités financières et sociales et favoriser les feedbacks ;
- une fête annuelle destinée à l'ensemble des salariés répartis sur tout le territoire français est organisée au mois de juillet. Elle réunit plus de 70 % des effectifs chaque année et permet à l'ensemble des salariés de se retrouver dans un contexte festif ;
- une nouvelle procédure et un budget dédié permettent de généraliser les séminaires d'équipes ;
- une enquête sur les conditions de travail se tient chaque année au début de l'automne. Les résultats de cette enquête sont présentés au sein des équipes pour favoriser les échanges directs et en déduire des actions d'amélioration ;
- un dialogue social soutenu se traduit chaque année par une vingtaine de réunions avec les CSE et la CSSCT et un volume équivalent de réunions de négociations avec les délégués syndicaux.

Objectifs phares

- AREP s'engage à atteindre 100 % d'entretiens annuels réalisés pour que tous ses salariés aient un moment d'échange privilégié avec leur manager ;
- AREP a pour objectif que 100 % des salariés participent à un séminaire d'équipe pour développer la cohésion des équipes.

Indicateurs 2025

Pour consolider ses actions en faveur du partage et de la transparence, AREP s'appuie sur les indicateurs suivants :

- taux de réalisation des entretiens annuels individuels. Ce taux a atteint 97 % lors de la dernière campagne ;
- nombre de communications RH adressées à l'ensemble des salariés : 48 flash infos + 6 newsletters ;
- nombre de communications RH adressées aux managers : 14 (vs 11 en 2024) ;
- nombre de rencontres annuelles avec les instances représentatives du personnel : 24 ;
- 318 collaborateurs ont participé à un séminaire d'équipe, soit 30 % de l'effectif.



Parvis-jardin de la gare d'Avignon Ville (2024). © AREP - photo D. Giancatarina

Inspirer le changement vers une société résiliente

Dans un monde confronté à des défis climatiques et sociétaux sans précédent, AREP s'engage à concevoir et déployer des solutions concrètes pour transformer durablement nos territoires.

Cet engagement repose sur des actions structurantes, conçues pour inspirer
le changement et mobiliser l'ensemble des parties prenantes afin de bâtir une société plus résiliente.

AREP propose des solutions low-tech pour un urbanisme durable, en valorisant les savoir-faire locaux et les ressources disponibles au cœur des territoires.
Le groupe accompagne également les jeunes générations, en leur ouvrant la voie vers des métiers d'avenir liés à la transition écologique et à l'ingénierie de demain. Enfin, AREP joue un rôle clé dans la promotion et la diffusion des expertises environnementales et sociales.

Plus qu'une réponse aux besoins immédiats, cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme, fondée sur la sobriété, la cohésion et la transmission : trois piliers essentiels de nos missions et de nos projets.

« Nous souhaitons participer à la transformation du secteur, inventer un monde post-carbone et mettre la recherche, l'innovation et nos pratiques au service de cette transition. »

Philippe Bihouix,
Directeur général d'AREP



Fresque prospective Grenoble 2040 (septembre 2025). © AREP - Illustration G. Amossé

1. Favoriser la cohésion des territoires

Penser la ville de demain, ensemble

La démarche promue par AREP prône un urbanisme fondé sur la sobriété, la résilience et l'inclusion. Elle s'appuie sur des principes tels qu'une gestion raisonnée des ressources, la convivialité et une approche systémique. Cette vision remet en question les solutions technologiques pour mieux les orienter au service des habitants et des territoires. À travers des initiatives comme le guide « Vers une ville low-tech » publié en 2024 pour Paris&Co et ses partenaires, AREP traduit ces principes en actions concrètes : réévaluation critique des modèles urbains et création d'outils pratiques destinés aux décideurs et concepteurs. Cette démarche met en lumière une manière innovante et accessible de penser les territoires à toutes les échelles, en valorisant les ressources locales, les savoirs partagés et les solutions adaptées aux défis contemporains. Plutôt que de s'opposer frontalement à la high-tech, la low-tech propose un cadre pour repenser les choix techniques, examiner les inégalités qu'ils peuvent engendrer et évaluer leur impact sur l'organisation des territoires.

Grenoble 2040 : une vision low-tech de la ville de demain

La démarche formalisée dans notre guide « Vers une ville low-tech » s'est illustrée en 2025 dans le projet prospectif Grenoble 2040 pour lequel Hiba Debouk, directrice Territoires d'AREP, a endossé la mission de grand témoin de la démarche pour la ville de Grenoble et a assuré le commissariat de l'exposition « Grenoble 2040, le temps d'après » du 9 septembre au 30 octobre 2025.

Cette démarche prospective et participative visait à imaginer des quartiers favorables à la santé dans un contexte de transition climatique, écologique et sociale. Fondé sur des diagnostics de quartier et sur la mobilisation des services municipaux, d'experts et d'habitants, le projet s'est incarné dans une fresque immersive de 26 mètres, réalisée par l'architecte-illustrateur Gaétan Amossé, une « coupe augmentée » de Grenoble en 2040 représentant treize situations urbaines à l'horizon 2040.

Cet outil met en débat des transformations portant notamment sur l'habitat, les espaces publics, les mobilités, la végétalisation et les équipements, en intégrant les déterminants environnementaux, physiques, mentaux et sociaux de la santé. La démarche privilégie l'adaptation et la transformation de l'existant plutôt que la construction neuve et illustre ainsi une méthode de conception collective de territoires plus sobres, résilients, inclusifs et désirables. Outre son rôle de grand témoin, AREP a assuré le commissariat de l'exposition « Grenoble 2040, le temps d'après » du 9 septembre au 30 octobre 2025 et a également accueilli en octobre 2025 la fresque et ses acteurs dans ses locaux, pour une journée d'échanges et d'ateliers.

Favoriser l'intermodalité sur l'ensemble du territoire : l'exemple du PEM d'Issoire



PEM d'Issoire (octobre 2024). © AREP - photo S. Rivière

Mission AREP : assistance à maîtrise d'œuvre. Architecte : SNCF Gares & Connexions

Valorisation de l'existant, végétalisation, albédo et ressources locales, la conception du nouveau pôle d'échanges multimodal d'Issoire est passée par le filtre de notre démarche EMC2B. Avec une accessibilité augmentée, le projet renforce les mobilités qui convergent vers la gare pour une rénovation entièrement adaptée aux besoins locaux.

Au-delà du projet initial de mise en accessibilité de la gare, les équipes ont proposé une refonte des mobilités qui convergent vers la gare, pour un PEM intégré, durable et axé sur les besoins du territoire. Chaque étape de ce projet, bâti sur le scénario retenu par la ville d'Issoire sur la base de propositions contrastées, a été pensée pour valoriser l'existant et intégrer des solutions durables favorisant l'intermodalité et l'attractivité du train tout en qualifiant le parcours des usagers.

Le PEM d'Issoire fait la démonstration qu'un projet sur mesure, en prise avec les attentes et les potentiels locaux, n'est ni plus coûteux ni plus long qu'un projet moins contextualisé et qu'il apporte une valeur ajoutée sensible au territoire. L'échange, la co-construction, la connaissance et la mobilisation des ressources locales font réellement la différence pour transformer les usages et les lieux au service de la transition.

Les quartiers de gare comme vecteurs d'animation et d'activation locale

Publication du guide « Végétaliser les parvis de gare » , en libre accès sur le site internet d'AREP.

Conçu pour aider à évaluer les ambitions, définir les objectifs et déterminer les possibilités de déploiement du végétal sur les parvis de gare, ce guide se veut être un outil pratique à destination de toutes celles et de tous ceux qui accompagnent la transformation des gares et de leur parvis vers davantage de résilience.

En prenant en compte les différentes typologies des pôles d'échanges multimodaux, il déploie, via des fiches détaillées d'« objectifs » et de « préconisations », des solutions d'aménagements pouvant répondre aux différents contextes urbains, géographiques et de mobilités, dans une approche globale et systémique, favorable à la biodiversité, à la décarbonation des territoires et au renforcement de leur résilience. Ce travail illustre l'engagement de SNCF Gares & Connexions comme d'AREP pour faire tendre les territoires et les espaces publics vers des modèles plus soutenables.

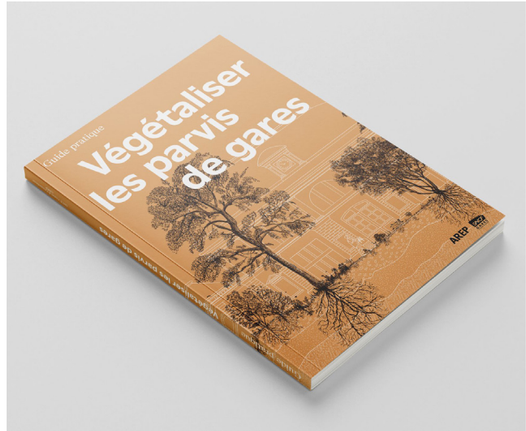



Au-delà des enjeux environnementaux, l'aménagement et la végétalisation de ces espaces jouent un rôle fonctionnel stratégique, à l'échelle de la gare, de la ville et du territoire : désaturation de certaines gares, augmentation de l'attractivité de la gare, animation et activation locale… Si la gare est un point d'entrée et de sortie des villes et des territoires, les quartiers de gares peuvent quant à eux devenir de véritables vecteurs d'animation et d'activation locale. En intégrant dans le projet paysager des services et programmes (culturels, ludiques, intergénérationnels, inclusifs, etc.) destinés non seulement aux voyageurs, mais aussi à une diversité de publics (habitants, résidents, travailleurs, touristes…), le parvis de gare peut alors pleinement jouer son rôle d'interface entre la ville et la gare.



Stand RH modulable et écoresponsable conçu par les équipes Design d'AREP avec des matériaux de réemploi. © AREP

2. Accompagner la formation des jeunes sur les sujets de transition écologique et d'ingénierie de demain

AREP, en tant qu'acteur engagé dans la transition écologique et les mutations technologiques, place l'éducation et la formation des jeunes au cœur de sa stratégie RSE.
Conscient que ces défis appellent une nouvelle génération de talents sensibilisés, AREP agit par un dialogue renforcé avec les établissements d'enseignement, un mécénat de compétences soutenu et des opportunités concrètes pour les étudiants, afin de bâtir des sociétés résilientes.
Cet engagement se traduit notamment par des partenariats avec des écoles.

Objectifs

Pour structurer cet engagement, AREP s'est fixé les objectifs suivants :

- accueillir chaque année au moins 45 stagiaires en observation, afin de permettre aux collégiens et lycéens de découvrir nos métiers ;
- réaliser plus de 1 000 heures de mécénat de compétences dans des écoles et maintenir ou renforcer nos partenariats éducatifs ;
- AREP mobilisera ses collaborateurs pour des interventions spécialisées par métier, le parrainage d'écoles d'architecture, et la mise à disposition de ressources internes pour soutenir des initiatives éducatives ;
- promouvoir les métiers de l'ingénierie et sensibiliser aux enjeux écologiques lors de trois interventions annuelles dans des associations ou établissements scolaires d'ici 2026.

Nos actions

- **Accueil de stagiaires et étudiants étrangers** : AREP s'engage à accueillir annuellement au moins 100 stagiaires post-bac, tout en développant des opportunités pour les étudiants étrangers afin de favoriser les échanges interculturels et l'accès à des compétences diversifiées ;
- **Renforcement du réseau d'écoles partenaires :** l'entreprise poursuivra l'élargissement de son réseau en multipliant les partenariats avec des établissements éducatifs. Cela inclut la participation à des forums emploi, la diffusion d'offres de stages et le lancement d'initiatives de parrainage ciblées dont la participation à des « Journées partenaires ».
  Les écoles avec lesquelles nous avons des partenariats : ENTPE, Sorbonne, Sciences Po, INSA Strasbourg, Université de Cergy (IFPAI), Strate, Ponts Conseil Formation, FUP ;
- **Présence sur les plateformes et forums métiers** : AREP est activement présent sur les forums emploi et les plateformes spécialisées pour promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des jeunes. Nous poursuivons par ailleurs notre plan d'action pour accroître l'attractivité de l'entreprise et notre engagement en faveur de la transition écologique. En 2025, AREP a participé à 8 forums dont Meet'Ingé, Bâtira (ENTPE), UTC Compiègne, ESTP, Alsace Tech (INSA Strasbourg).

Et demain ?

- Renforcer le rayonnement et l'attractivité d'AREP avec de nouvelles pages employeurs sur les plateformes de recrutement ;
- Faire progresser notre note Glassdoor pour être supérieure à 4/5.

« Faire de la recherche une force de transformation. »

Raphaël Ménard, Philippe Bihouix et Nils Le Bot.
Introduction au Rapport d'activités recherche 2025.

La recherche : un investissement continu

La recherche chez AREP s'inscrit dans notre engagement pour un monde post-carbone. Nous faisons avancer les méthodes, les outils et les solutions en contribuant à explorer les savoirs fondamentaux qui alimentent les projets opérationnels. Grâce à l'implication des chercheur·euse·s, docteur·e·s, doctorant.es et expert.es, de nombreux travaux sont éligibles au CIR. En 2025, le montant du crédit d'impôt recherche s'est élevé à 741 000 €. Le recul esquissé par rapport à l'année 2024 tient pour partie aux changements de règles de calcul qui limitent l'assiette de dépenses valorisables. Dans le même temps, nos investissements dans la recherche se traduisent aussi par la participation à de grands programmes pour lesquels d'autres sources de subventions publiques soutiennent nos efforts. Sur les 5 années passées, les montants de financements publics se stabilisent entre 1 et 1,2 M€.

L'éco-système de la recherche chez AREP se déploie en une organisation transverse qui permet l'émulation à travers les métiers, fédérant ainsi plus de 150 personnes. Chaque année, en fonction des thématiques abordées, chaque professionnel·le peut jouer un rôle dans une recherche appliquée, un programme de recherche multipartenarial ou une recherche exploratoire dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de nos activités de recherche, nous collaborons avec plus de 50 partenaires professionnels et académiques : universités & laboratoires de recherche, écoles supérieures et master professionnels, institutions de recherche et de financement publiques nationales et internationales, associations d'entreprises & professionnels du ferroviaire.

Nos partenariats

- partenaires de l'accueil de doctorant·e·s ;
- co-financeur·euse·s, programmes de recherche et doctorats ;
- partenariats avec des programmes de master ;
- mécénat de compétences par AREP ;
- établissements où enseignement des salarié·e·s AREP ;
- partenaires de recherches sur des programmes pluriannuels ;
- laboratoires de rattachement des docteur·e·s chez AREP échanges préliminaires engagés.

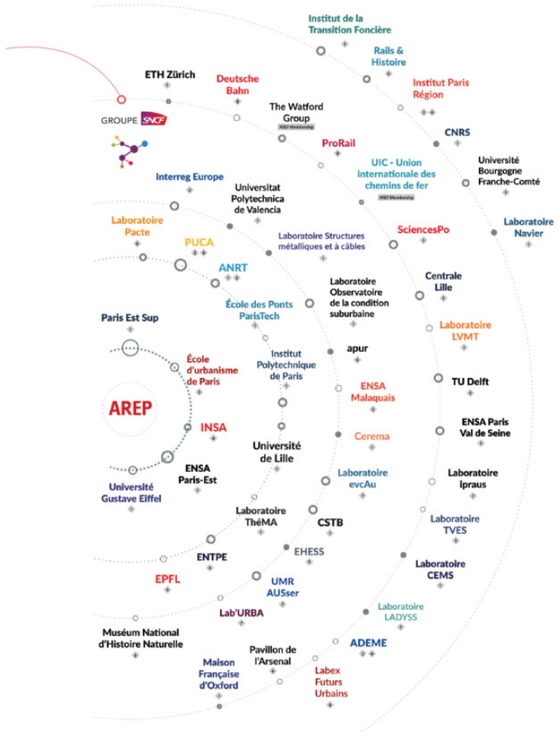

Cartographie de nos grands thèmes de recherche

Les thèmes explorés et les méthodes mises en œuvre couvrent autant des recherches fondamentales qu'appliquées dans les domaines de connaissance allant des sciences humaines et sociales aux sciences formelles.

En 2025, deux thèses hébergées par AREP ont été soutenues avec succès, portant respectivement sur l'impact écologique des structures dans le bâti et les enseignements de l'histoire de la construction standardisée des gares. Cette année a également vu la publication anglaise de La nouvelle nature des gares (TU Delft Editions) et la finalisation du projet Frugacité, avec son rapport de recherche, son site web et sa valorisation à la Biennale d'Architecture et Paysage de Versailles 2025.

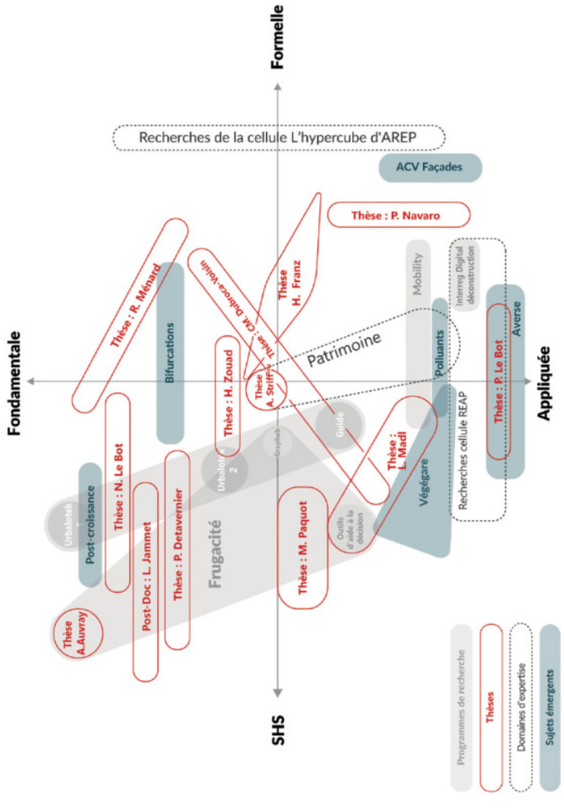

Diffuser les expertises

Chez AREP, nous sommes convaincus que la diffusion de nos expertises environnementales est essentielle pour accélérer la transition écologique et promouvoir le changement. À travers la publication d'ouvrages, l'organisation de conférences et l'animation de débats, nous construisons un écosystème professionnel sensibilisé aux enjeux climatiques et engagé dans la recherche de solutions concrètes.

Cette mission, au cœur de notre stratégie, s'appuie sur AREP Éditions, nos actions sur les réseaux sociaux et notre capacité à fédérer un public diversifié autour des défis actuels et futurs. Publications et manuels sur le futur de la construction : AREP se démarque par sa production de contenus axés sur la transition écologique et l'avenir de la construction.
Ces publications, fruits de collaborations avec des experts, visent à informer, inspirer et outiller les professionnels de l'aménagement et de l'architecture.

La revue POST et de nombreuses publications sur les halles, les faces arrière des villes post-carbone, ou le low-tech, illustrent cet engagement. Ces contenus sont en majorité accessibles gratuitement sur notre site, ils enrichissent également nos plateformes numériques et nos conférences, amplifiant ainsi notre impact et notre visibilité.

Retour sur nos objectifs pour 2025 : produire un nouveau numéro de la revue POST, un ouvrage « prise de position » et un manifeste métier via AREP Éditions, pour partager nos expertises et nourrir les réflexions sur les enjeux climatiques et sociétaux.

Publications AREP Éditions en 2025



Revue POST #4

POST est une revue qui explore le monde post-carbone, en particulier dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'ingénierie et du design. Fruit, entre autres, des recherches, des réflexions et des réalisations menées par le groupe AREP, agence de conception pluridisciplinaire, elle ouvre largement ses pages aux contributions externes d'expérimentateurs, de praticiens, de penseurs et d'experts de nombreuses disciplines. Son ambition est de favoriser les interactions et les dialogues entre tous les acteurs qui tentent de donner à voir et à faire advenir un futur soutenable.
Le quatrième numéro de POST est dédié au thème du temps, dans toutes ses dimensions à travers des entretiens, des récits, des analyses, des projets, des inspirations et regards croisés, consultable librement sur notre site internet.



Les 2 000 exemplaires de ce numéro sont diffusés en librairie.

Nos publications scientifiques en 2025

- **Auvray, Alexandre.** « Retour sur la journée d'étude "Qualifier l'interdisciplinarité : vocabulaires, réseaux, outils et indicateurs" ». Natures Sciences Sociétés, 2025. https://doi.org/10.1051/nss/2025014 ;
- **Auvray, Alexandre, Fabienne Ficamos, Karine Gremion, Nils Le Bot,** Pascal Marty, **Elodie Martin-Hackett**, Maya Rivera, Yohan Sahraoui, et **Sabine Thomas**. Frugacité : Formes urbaines des quartiers de gare ou à fortes contraintes et biodiversité. La Défense: Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), Ministère de la Transition écologique, 2025 ;
- **Auvray, Alexandre,** Pascal Marty, Yohan Sahraoui, et **Nils Le Bot**. « Intégrer les formes du bâti dans la modélisation des continuités écologiques ». In Morphologie urbaine et biodiversité : Apports de terrains de recherches pluridisciplinaires, édité par Sophie Carré et Philippe Clergeau, 1re éd. Écologies urbaines. Paris: Éditions Quæ, 2025 ;
- Baron, Nacima, **Nils Le Bot**, Pauline Detavernier, et Manuela Triggianese (éds.) The New Nature of Stations. TU Delft OPEN Publishing, 2025. https://doi.org/10.59490/mg.137 ;
- Gresse, Teddy, Damien David, Frédéric Lefevre, Mathieu Galtier, **Mateusz Bogdan,** Marjorie Salles, Marta Picazo Guerrero, Yiqi Sun, Estelle Morlé, et Karine Lapray. « AbriCoCoDA: A Novel Approach to Urban Heat Mitigation Through Bio-Analogous Climate Shelters ». Rotterdam, Netherlands, 2025. https://hal.science/hal-05172092/ document ;
- **Jammet, Louise.** « Les espaces oubliés des métropoles dans les imaginaires de la décarbonation ». Articulo - Journal of Urban Research, décembre 2025 ;
- **Jammet, Louise, et Nils Le Bot.** « Alternative Futures: Between Conformity and Radicality », in Dabovic Tijana, Adballah Jreij et Dimitri Toubanos (éds.) Spatial Futuring. New York : Springer, à paraître 2025 ;
- **Madl, Lukas.** « Renaturation ou restauration des sols ? Définitions et enjeux sémantiques », Journées d'étude Restaurer les fonctions des sols ? Approches scientifiques et perspectives interdisciplinaires. 1:23-28. École d'architecture de la ville et des territoires Paris Est: Chaire Transition foncière, 2024 ;
- **Navaro Auburtin, Pierre,** Myriam Saadé, Manuel Manthey, Mathilde Louërat, Jérémy Bleyer, Jean-Luc Martin, et Olivier Baverel. « Stone Masonry Floor Systems for Low Environmental Impact Structures ». Journal of Building Engineering 113 (septembre 2025): 114017. https:// doi.org/10.1016/j.jobe.2025.114017 ;
- **Navaro-Auburtin, Pierre.** « Analyse du Cycle de Vie pour la conception des structures de bâtiments : des matériaux à l'ossature ». Thèse de doctorat, École des Ponts ParisTech, 2025. https://theses.hal.science/tel 05296346 ;
- P.-E. Prétot, C. Schulz, D. Chalet, J. Migaud, et M. Bogdan. « Rapid 1D Design Method for Energy-Efficient Air Filtration Systems in Railway Stations ». Environments, novembre 2025 ;
- **Striffling-Marcu, Alexandrina.** « Penser la gare par la série : une approche systémique de son architecture : étude comparative de trois lignes ferroviaires française, italienne et espagnole (1850-2025) ». Thèse de doctorat, Paris Est, 2025. https://theses.fr/2025PESC2004 ;
- V. Rakotonirinjanahary, S. Crumeyrolle, **M. Bogdan**, et B. Hanoune. « Comparison of Two Methods for Evaluating the Performance of Particle Filtration Systems in Underground Railway Stations ». Indoor Environments, décembre 2025, 100144. https://doi.org/10.1016/j. indenv.2025.100144.

Retour sur nos objectifs de progression d'audiences

- atteindre 55 000 abonnés sur nos réseaux sociaux ; + de 64 000 en 2025 ;
- accueillir 130 000 visiteurs chaque année sur notre site web qui a vocation à être une source d'information et d'inspiration > en 2025, + de 131 000 visiteurs uniques ;
- valoriser notre expertise environnementale auprès des médias : en 2025, 481 retombées dans tous types de médias ;
- animer ou accueillir 20 conférences par an, permettant d'échanger avec notre écosystème et d'inspirer le changement.

En 2025, 25 conférences internes/externes (hors webinaires, forums, expos...).

Quelques prix de 2025

The Plan Award - 2025
Mention Honorable
Catégorie « Transport »
Halle à vélos solaire, gare du Nord, Paris

France Design Impact Award - 2025
Mention spéciale du jury
AREP Design – Le design post-carbone : une approche holistique d'un design soutenable pour accompagner les grandes transitions

International architecture Award - 2025
Halle à vélos solaire, gare du Nord, Paris

DNA Paris Design Awards - 2025
Catégorie « Infrastructures & Transport »
Halle à vélos solaire, gare du Nord, Paris

Grand Prix Afex - 2025
Palmarès (10 projets)
Gangxia North Hub, Chine

Trophées Batiactu - 2025
Catégorie « Infrastructures », finaliste
Gare routière de Nice Saint-Augustin

Trophées de l'Investissement Local - 2025
Requalification du centre-ville du Pré-Saint-Gervais

Trophées Tech for Construction - 2025
Catégorie « Exploitation/Maintenance », finaliste Odette

UIC Railway Station Awards - 2025
Catégorie « Station & Urban Design »
Atlas Bioclimatique des gares parisiennes

Trophées Décarbonons - 2025
Catégorie « Économie circulaire/réemploi (Démarche) »
AREP – Prototype de grande maçonnerie à base de béton réemployé

Brunel Awards - 2025
Avec SNCF Gares & Connexions : Gare de Nîmes-Pont du Gard, Gare de Rennes, Halle à vélos solaire de la gare du Nord, Gare de Lyon Fresques

Muse Design Awards - 2025
Catégorie « Conception architecturale culturelle », Dongfanghong Satellite Factory

Une nouvelle récompense pour l'Atlas bioclimatique (publié en 2024) : le groupe AREP récompensé aux Railway Stations Awards, avec SNCF Gares & Connexions





Organisée par le Station Managers Global Group de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), la première édition des Railway Stations Awards distingue les gares exemplaires par leur conception, leur intégration dans la ville et leur contribution à la mobilité durable.

AREP a été récompensée dans la catégorie Station & Urban Design (Climate Change Adaptation and Resilience) pour l'Atlas bioclimatique des grandes gares parisiennes. Publié début 2024, cet atlas incarne la démarche collective et pluridisciplinaire d'AREP. Concepteurs, urbanistes, ingénieurs environnementaux, spécialistes de la mobilité, paysagistes et experts en énergie ont uni leurs compétences aux côtés de SNCF Gares & Connexions pour définir une trajectoire de transition et d'adaptation au changement climatique des grandes gares parisiennes. Cette démarche prospective trace les grandes étapes de transformation à l'horizon 2024-2030-2050. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris et anticipe les évolutions du futur Plan local d'urbanisme bioclimatique.

En 2023, le projet avait été récompensé au Forum des Projets Urbains, distingué comme lauréat des Défis Urbains. À cette occasion, Hiba Debouk, Directrice Territoires, avait présenté la démarche comme une déclinaison de la méthode EMC2B à l'échelle de chacune des 6 grandes gares parisiennes.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos directions métiers et services support indispensables à l'élaboration de ce rapport ainsi que la communauté des collaborateurs qui s'engagent chaque jour pour faire progresser AREP avec l'ensemble de ses parties prenantes vers un futur post-carbone, solidaire et inclusif.

Alexandre Bouvresse
Directeur des Ressources Humaines, de la RSE et des environnements de travail

Juanita CID
Responsable RSE

Rapport RSE 2025

Directeurs de la publication
Raphaël Ménard et Philippe Bihouix

Responsable éditorial
Alexandre Bouvresse

Contributeurs
Juanita Cid, Valérie Cousturier, Hiba Debouk, Émilie Hergott, Béatrice Hubac,
Nils Le Bot, Matthieu Lerondeau et Laura Meravell Ceballos

Mise en page
Anne Bauvy, Sandrine Carré et Olivia Le

AREP
GROUPE

www.arep.fr